

**La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2019**

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 28 août 2019** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 608 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 7 % par rapport à 569 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le résultat dilué par action de 1,66 \$ au troisième trimestre de 2019 se compare à 1,52 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 9 %. Ces croissances sont attribuables à la progression du résultat net de tous les secteurs d'exploitation. Le résultat net excluant les éléments particuliers de 606 M\$ au troisième trimestre de 2019, est en hausse de 7 % par rapport à 569 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Les éléments particuliers sont décrits à la page 5.

Le résultat net de la Banque pour les neuf premiers mois de 2019 se chiffre à 1 718 M\$, en hausse de 52 M\$ ou 3 % par rapport à 1 666 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le résultat dilué par action atteint 4,67 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, contre 4,42 \$ pour la période correspondante de 2018, une hausse de 6 % essentiellement attribuable à la croissance de la plupart des secteurs d'exploitation, atténuée par un ralentissement des activités dans le secteur des Marchés financiers au cours du premier semestre de 2019.

« Chaque secteur d'exploitation a contribué à la croissance du résultat net, permettant à la Banque d'afficher une solide performance au troisième trimestre de 2019, a déclaré M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. Dans un contexte d'incertitudes économiques et géopolitiques, la Banque maintiendra son approche disciplinée en matière de gestion des coûts, du crédit et du capital. »

**Faits saillants**

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Résultat net	<b>608</b>	569	7	<b>1 718</b>	1 666	3
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	<b>1,66 \$</b>	1,52 \$	9	<b>4,67 \$</b>	4,42 \$	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	<b>18,7 %</b>	18,4 %		<b>17,9 %</b>	18,5 %	
Ratio de versement des dividendes	<b>42 %</b>	41 %		<b>42 %</b>	41 %	
<b>Excluant les éléments particuliers<sup>(1)</sup></b>						
Résultat net excluant les éléments particuliers	<b>606</b>	569	7	<b>1 716</b>	1 666	3
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers ( <i>en dollars</i> )	<b>1,66 \$</b>	1,52 \$	9	<b>4,67 \$</b>	4,42 \$	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	<b>18,6 %</b>	18,4 %		<b>17,9 %</b>	18,5 %	
Ratio de versement des dividendes excluant les éléments particuliers	<b>42 %</b>	41 %		<b>42 %</b>	41 %	
				<b>Au 31 juillet 2019</b>	Au 31 octobre 2018	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				<b>11,7 %</b>	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III				<b>4,0 %</b>	4,0 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 et 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 277 M\$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à 250 M\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 11 %.
- Revenu total de 891 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 41 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2018.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 7 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,23 % au troisième trimestre de 2019 se compare à 2,26 % au troisième trimestre de 2018.
- Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 2 % par rapport au troisième trimestre de 2018.
- Le ratio d'efficacité de 51,2 % s'améliore par rapport à 52,7 % au trimestre correspondant de 2018.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 126 M\$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à 120 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 5 %.
- Revenu total de 437 M\$ au troisième trimestre de 2019, contre 425 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 12 M\$ ou 3 %, provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 267 M\$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à 262 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 2 %.
- Le ratio d'efficacité de 61,1 % s'améliore comparativement à 61,6 % au troisième trimestre de 2018.

## Marchés financiers

- Résultat net de 182 M\$ au troisième trimestre de 2019 contre 178 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en hausse de 2 %.
- Revenu total en équivalent imposable<sup>(1)</sup> de 441 M\$, en hausse de 25 M\$ ou 6 %, principalement en raison des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 183 M\$ au troisième trimestre de 2019, par rapport à 171 M\$ au trimestre correspondant de 2018.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable<sup>(1)</sup> de 41,5 % se compare à 41,1 % au troisième trimestre de 2018.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 69 M\$ au troisième trimestre de 2019 contre 54 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 28 %.
- Revenu total de 174 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 28 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2018, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 5 M\$ pour atteindre 69 M\$ au troisième trimestre de 2019, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

## Autres

- Perte nette de 46 M\$ au troisième trimestre de 2019 contre une perte nette de 33 M\$ au trimestre correspondant de 2018.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,7 % au 31 juillet 2019, stable par rapport au 31 octobre 2018.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,0 % au 31 juillet 2019, stable par rapport au 31 octobre 2018.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

# Rapport de gestion

Daté du 27 août 2019

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2018. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

<b>Mode de présentation de l'information</b>	<b>4</b>	Impôts sur le résultat	<b>18</b>
<b>Faits saillants</b>	<b>6</b>	Passifs éventuels	<b>18</b>
<b>Survot et perspectives économiques</b>	<b>7</b>	<b>Gestion du capital</b>	<b>19</b>
<b>Analyse financière</b>	<b>8</b>	<b>Gestion des risques</b>	<b>25</b>
Résultats consolidés	8	<b>Divulgarion d'information sur les risques</b>	<b>38</b>
Résultats sectoriels	11	<b>Méthodes comptables et communication de l'information financière</b>	<b>39</b>
Bilan consolidé	16	Méthodes comptables et principales estimations comptables	39
Disposition	17	Modifications futures de méthodes comptables	39
Exposition à certaines activités	17	Communication de l'information financière	39
Transactions avec des parties liées	17	<b>Données financières trimestrielles</b>	<b>40</b>
Titrisation et arrangements hors bilan	18		

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Survot et perspectives économiques » du présent Rapport aux actionnaires et dans la section « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2018, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2019 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2019 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 52 du Rapport annuel 2018, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque, et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les éléments particuliers liés aux acquisitions des dernières années (principalement celles du secteur de Gestion de patrimoine) ne sont plus présentés comme des éléments particuliers à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 puisque ces montants sont jugés non significatifs. Les données du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2018 reflètent ce changement.

## Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Particuliers et Entreprises	277	250	11	757	695	9
Gestion de patrimoine	126	120	5	369	346	7
Marchés financiers	182	178	2	512	572	(10)
Financement spécialisé aux États-Unis et International	69	54	28	201	167	20
Autres	(48)	(33)		(123)	(114)	
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers</b>	<b>606</b>	<b>569</b>	<b>7</b>	<b>1 716</b>	<b>1 666</b>	<b>3</b>
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital <sup>(2)</sup>	68	–		68	–	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles <sup>(3)</sup>	43	–		43	–	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation <sup>(4)</sup>	(27)	–		(27)	–	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(5)</sup>	(42)	–		(42)	–	
Provisions pour contrats déficitaires <sup>(6)</sup>	(33)	–		(33)	–	
Autres <sup>(7)</sup>	(7)	–		(7)	–	
<b>Résultat net</b>	<b>608</b>	<b>569</b>	<b>7</b>	<b>1 718</b>	<b>1 666</b>	<b>3</b>
<b>Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers</b>	<b>1,66 \$</b>	<b>1,52 \$</b>	<b>9</b>	<b>4,67 \$</b>	<b>4,42 \$</b>	<b>6</b>
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital <sup>(2)</sup>	0,20	–		0,20	–	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles <sup>(3)</sup>	0,12	–		0,12	–	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation <sup>(4)</sup>	(0,08)	–		(0,08)	–	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(5)</sup>	(0,12)	–		(0,12)	–	
Provisions pour contrats déficitaires <sup>(6)</sup>	(0,10)	–		(0,10)	–	
Autres <sup>(7)</sup>	(0,02)	–		(0,02)	–	
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,66 \$</b>	<b>1,52 \$</b>	<b>9</b>	<b>4,67 \$</b>	<b>4,42 \$</b>	<b>6</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>						
Incluant les éléments particuliers	18,7 %	18,4 %		17,9 %	18,5 %	
Excluant les éléments particuliers	18,6 %	18,4 %		17,9 %	18,5 %	

- (1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, à la suite de la disposition d'une portion de son placement dans Corporation Fiera Capital (Fiera Capital), un gain sur cession de 79 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts), incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 31 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts), a été enregistré dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a conclu la vente du terrain et de l'immeuble de son siège social situé au 600, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) Canada, pour un produit brut de 187 M\$. Un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ (43 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a réévalué à la juste valeur son placement dans NSIA Participations (NSIA) et a enregistré une perte de 33 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a enregistré des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$ (42 M\$ déduction faite des impôts) relativement à des équipements informatiques et des développements technologiques dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a révisé l'ensemble des baux de ses édifices corporatifs et a enregistré une provision pour contrats déficitaires de 45 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.
- (7) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a enregistré des indemnités de départ de 10 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, à la suite de la révision de certaines structures organisationnelles.

## Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 948	1 792	9	5 517	5 352	3
Résultat net	608	569	7	1 718	1 666	3
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	591	546	8	1 666	1 595	4
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,7 %	18,4 %		17,9 %	18,5 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	1,68 \$	1,54 \$	9	4,71 \$	4,48 \$	5
dilué	1,66	1,52	9	4,67	4,42	6
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 946	1 854	5	5 658	5 537	2
Résultat net excluant les éléments particuliers	606	569	7	1 716	1 666	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	18,6 %	18,4 %		17,9 %	18,5 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	53,5 %	54,5 %		54,7 %	54,7 %	
<b>Résultat par action excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
de base	1,67 \$	1,54 \$	8	4,70 \$	4,48 \$	5
dilué	1,66	1,52	9	4,67	4,42	6
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>						
Dividendes déclarés	0,68 \$	0,62 \$		1,98 \$	1,82 \$	
Valeur comptable	36,12	33,91		36,12	33,91	
Cours de l'action						
haut	64,16	64,29		64,16	65,35	
bas	60,71	61,26		54,97	58,69	
clôture	63,88	63,77		63,88	63,77	
Nombre d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )	334 210	337 441		334 210	337 441	
Capitalisation boursière	21 349	21 519		21 349	21 519	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018	Variation %
<b>Bilan et hors bilan</b>			
Actif total	276 312	262 471	5
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	151 348	146 082	4
Dépôts	187 219	170 830	10
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	12 070	11 526	5
Actifs sous administration et sous gestion	557 858	485 080	15
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III</b>			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,7 %	11,7 %	
catégorie 1	15,2 %	15,5 %	
total	16,3 %	16,8 %	
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	154 %	147 %	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés – mondial	24 881	23 450	6
Nombre de succursales au Canada	429	428	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	940	937	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 et 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Survol et perspectives économiques

### Économie mondiale

Dans un contexte d'accroissement des incertitudes mondiales, les marchés financiers sont volatils. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine s'est aggravée en août, Washington décidant d'imposer de nouveaux tarifs sur les importations de marchandises chinoises. Parallèlement, en raison de l'escalade des tensions entre les États-Unis et l'Iran, les prix du pétrole évoluent comme des montagnes russes. Au Royaume-Uni, la nomination de Boris Johnson au poste de premier ministre a renforcé les probabilités d'un « Brexit » sans accord au 31 octobre 2019. Sur le plan économique, les nouvelles ne sont pas beaucoup plus réjouissantes, la guerre commerciale perturbant les chaînes d'approvisionnement et la production manufacturière à l'échelle mondiale. La croissance du PIB a décéléré en Chine et dans la zone euro sur fond de ralentissement marqué de la production industrielle. Aux États-Unis, la production industrielle souffre aussi, mais la consommation soutient la croissance, en partie grâce au solide marché du travail. La situation aurait pu être pire pour l'économie mondiale sans le secteur des services qui, pour l'instant, contribue à compenser le recul de la production de biens. Profitant de la relative faiblesse de l'inflation, les grandes banques centrales ont desserré la politique monétaire afin de soutenir la croissance. En juillet, la Réserve fédérale a réduit ses taux d'intérêt pour la première fois en dix ans et indiqué qu'elle prendrait d'autres mesures afin de redresser la courbe des taux, actuellement inversée. La Banque centrale européenne a été plus loin en laissant entendre qu'elle pourrait réenclencher l'assouplissement quantitatif en plus de faire baisser les taux davantage en territoire négatif. Ces mesures devraient maintenir la croissance du PIB mondial à au moins 3,1 % en 2019<sup>(1)</sup>. Il est aujourd'hui difficile de prévoir une véritable amélioration en 2020, sauf changement de paradigme de la part des gouvernements mondiaux, qui délaisseraient les politiques défavorables à la croissance (protectionnisme) et adopteraient des mesures qui lui sont favorables (grandes réformes et mesures de relance budgétaires).

### Économie du Canada

L'économie canadienne s'est remise en selle grâce à un rebond des exportations, à la stabilisation du marché de l'habitation et à la reprise de la production pétrolière après des réductions inévitables. Cependant en raison du début d'année difficile, la croissance du PIB devrait atteindre environ 1,4 %<sup>(1)</sup> en 2019, soit moins que le potentiel estimé. La création d'emplois a dépassé les attentes pendant les sept premiers mois de l'année, avec la plus forte création de postes depuis 2011 dans le secteur privé. Les gains de revenu connexes soutiennent le marché de l'habitation et la consommation. Ces deux moteurs de la croissance devraient toutefois s'essouffler, compte tenu de l'endettement accru des ménages et du retour de la création d'emplois à des niveaux plus durables. Si l'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine est synonyme de nouveaux risques, les exportateurs canadiens ont de bonnes raisons d'être optimistes : la demande américaine est toujours forte, le dollar canadien demeure faible et, grâce à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), de nouveaux marchés s'ouvrent à eux. Par conséquent, les investissements des entreprises pourraient s'améliorer, d'autant plus que le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux mettent en œuvre des mesures d'amortissement accéléré. Avec le taux d'inflation de base annuel exactement à la cible de 2 %, la Banque du Canada n'assouplira pas sa politique monétaire avec autant de fougue que la Réserve fédérale, à moins que la situation financière se détériore au point de miner les perspectives pour le reste de l'année et pour 2020.

### Économie du Québec

L'économie du Québec continue de progresser à un rythme relativement soutenu. Le PIB croît sans interruption depuis huit mois, la meilleure performance depuis que cette statistique est suivie (1997). La politique monétaire accommodante et la relance budgétaire stimulent l'économie et le marché du travail nationaux. Plus de 63 000 emplois nouveaux nets ont été créés dans la province depuis le début de 2019, le meilleur résultat depuis 2007. La plupart de ces nouveaux postes sont des emplois à temps plein dans le secteur privé. En juillet, le taux d'activité des 15 à 64 ans a atteint le sommet de 76,5 %, deux points de plus que la moyenne nationale et plus de cinq points de plus que la moyenne aux États-Unis. Le resserrement du marché du travail, avec un taux de chômage historiquement faible (4,9 %), soutient la croissance des revenus du travail. Les salaires horaires des travailleurs permanents ont augmenté de 6,4 % entre juillet 2018 et juillet 2019, comparativement à 4,5 % pour la moyenne nationale. La formation de ménages et la hausse du revenu disponible favorisent l'activité dans le secteur résidentiel : les ventes de logements sont en passe d'établir un nouveau record en 2019. Surtout, les prix de l'immobilier demeurent plus abordables au Québec, comparativement à la moyenne nationale. Compte tenu des tensions géopolitiques actuelles, la Banque prévoit une croissance de 2,2 % en 2019 (comparativement à 1,4 % pour le Canada)<sup>(1)</sup>. Comme pour le Canada, ces prévisions pourront être revues si les tensions géopolitiques s'apaisent.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie de Financière Banque Nationale

# Analyse financière

## Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	855	837	2	2 660	2 556	4
Revenus autres que d'intérêts	1 093	955	14	2 857	2 796	2
Revenu total	1 948	1 792	9	5 517	5 352	3
Frais autres que d'intérêts	1 154	1 011	14	3 206	3 027	6
Contribution	794	781	2	2 311	2 325	(1)
Dotations aux pertes de crédit	86	76	13	258	254	2
Résultat avant charge d'impôts	708	705	-	2 053	2 071	(1)
Charge d'impôts	100	136	(26)	335	405	(17)
Résultat net	608	569	7	1 718	1 666	3
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,66	1,52	9	4,67	4,42	6
<b>Équivalent imposable <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	58	35		138	109	
Revenus autres que d'intérêts	36	27		99	76	
Charge d'impôts	94	62		237	185	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	-		-	-	
<b>Éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital	79	-		79	-	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	50	-		50	-	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation	(33)	-		(33)	-	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles	(57)	-		(57)	-	
Provisions pour contrats déficitaires	(45)	-		(45)	-	
Autres	(10)	-		(10)	-	
Éléments particuliers avant impôts	(16)	-		(16)	-	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(18)	-		(18)	-	
Éléments particuliers après impôts	2	-		2	-	
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	913	872	5	2 798	2 665	5
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 033	982	5	2 860	2 872	-
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 946	1 854	5	5 658	5 537	2
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 042	1 011	3	3 094	3 027	2
Contribution en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	904	843	7	2 564	2 510	2
Dotations aux pertes de crédit	86	76	13	258	254	2
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	818	767	7	2 306	2 256	2
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	212	198	7	590	590	-
Résultat net excluant les éléments particuliers	606	569	7	1 716	1 666	3
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers ( <i>en dollars</i> )	1,66	1,52	9	4,67	4,42	6
Actif moyen	288 328	265 592	9	283 647	265 291	7
Prêts et acceptations moyens	149 405	140 644	6	147 547	138 223	7
Dépôts moyens	186 344	167 588	11	181 093	166 023	9
Ratio d'efficience en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	53,5 %	54,5 %		54,7 %	54,7 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 et 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.



## Résultats financiers

La Banque déclare un résultat net de 608 M\$ au troisième trimestre de 2019, par rapport à 569 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018, une croissance de 39 M\$ ou 7 %. Le résultat dilué par action de 1,66 \$ au troisième trimestre de 2019 se compare à 1,52 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 9 %. Ces croissances sont attribuables à la progression du résultat net de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net excluant les éléments particuliers se chiffre à 606 M\$ au troisième trimestre de 2019, par rapport à 569 M\$ au troisième trimestre de 2018, une croissance de 7 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers de 1,66 \$ au troisième trimestre de 2019 se compare à 1,52 \$ au trimestre correspondant de 2018, en hausse de 9 %. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2019, déduction faite des impôts, comprennent un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 68 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 43 M\$, une perte à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de la Banque dans NSIA de 27 M\$, des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 42 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ et des indemnités de départ de 7 M\$.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 se chiffre à 1 718 M\$, par rapport à 1 666 M\$ pour la période correspondante de 2018, une hausse de 52 M\$ ou 3 %. Le résultat dilué par action atteint 4,67 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, comparativement à 4,42 \$ pour la période correspondante de 2018, une hausse de 6 %. Ces croissances sont attribuables à la hausse du résultat net des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine et du Financement spécialisé aux États-Unis et International, de 9 %, de 7 % et de 20 % respectivement. Par ailleurs, l'effet du ralentissement des activités sur les marchés des capitaux au cours du premier semestre de 2019 a affecté la performance du secteur des Marchés financiers, qui affiche une baisse de 10 % de son résultat net. Le résultat net excluant les éléments particuliers qui se chiffre à 1 716 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 se compare à 1 666 M\$ pour la période correspondante de 2018, en hausse de 3 %. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers s'établit à 4,67 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, par rapport à 4,42 \$ pour la période correspondante de 2018. Les éléments particuliers d'un montant net de 2 M\$ déduction faite des impôts sont les mêmes que ceux mentionnés pour le trimestre.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers s'établit à 17,9 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, alors qu'il atteignait 18,5 % pour la période correspondante de 2018.

## Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 948 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 156 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2018. Le revenu total du troisième trimestre de 2019 comprend un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 79 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ ainsi qu'une perte de 33 M\$ à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de la Banque dans NSIA. De plus, le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 5 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que de la hausse des revenus d'assurances. Les revenus du secteur de Gestion de patrimoine affichent une croissance de 3 % qui s'explique par la hausse des revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires. Les revenus enregistrés dans le secteur des Marchés financiers augmentent de 6 % en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux. Le revenu total du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International est en hausse de 19 %, essentiellement en raison de la progression des revenus de la filiale ABA Bank. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers s'établit à 1 946 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 5 % comparativement à 1 854 M\$ au troisième trimestre de 2018.

Le revenu total s'élève à 5 517 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, contre 5 352 M\$ pour la même période en 2018, une hausse de 165 M\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, à l'exception des revenus du secteur des Marchés financiers qui sont en baisse par rapport à la période correspondante de 2018 en raison d'un ralentissement des activités sur les marchés des capitaux au cours du premier semestre de 2019. De plus, l'augmentation du revenu total s'explique par la hausse des revenus sur cartes ainsi que par la hausse du revenu net d'intérêts du secteur de Gestion de patrimoine, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Par ailleurs, les commissions de courtage en valeurs mobilières sont en baisse en raison d'un recul du volume de transactions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019. Le revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers s'établit à 5 658 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 comparativement à 5 537 M\$ pour la période correspondante de 2018, une hausse de 2 %.

## Frais autres que d'intérêts

Au troisième trimestre de 2019, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 154 M\$, en hausse de 14 % par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2019 comprennent des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et des indemnités de départ de 10 M\$. Par ailleurs, la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération liée à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank, ainsi que la hausse des frais liés aux investissements technologiques, en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires, contribuent à l'augmentation des frais autres que d'intérêts. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers s'établissent à 1 042 M\$ au troisième trimestre de 2019 comparativement à 1 011 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une croissance de 3 %.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 3 206 M\$, en hausse de 6 % par rapport à la période correspondante de 2018. Les raisons de cette augmentation sont les mêmes que celles mentionnées pour le trimestre. Ces augmentations ont toutefois été atténuées par la baisse de la rémunération variable en partie attribuable à la diminution des revenus du secteur des Marchés financiers. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019 se chiffrent à 3 094 M\$ comparativement à 3 027 M\$ pour la période correspondante de 2018, en hausse de 2 %.

### **Dotations aux pertes de crédit**

Pour le troisième trimestre de 2019, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 86 M\$ par rapport à 76 M\$ au trimestre correspondant de 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts aux particuliers, sur les créances sur carte de crédit et sur les prêts du secteur des Marchés financiers. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International augmentent également, essentiellement en raison de la filiale Credigy. Ces augmentations ont été atténuées en partie par une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts des Services aux entreprises, principalement attribuable aux dotations sur les prêts dépréciés.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 258 M\$, en hausse de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts du secteur des Marchés financiers atténuée par la baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts du secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International, essentiellement attribuable à la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 juillet 2019, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 674 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 630 M\$ au 31 octobre 2018. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 420 M\$ au 31 juillet 2019 comparativement à 404 M\$ au 31 octobre 2018, une hausse de 16 M\$ qui provient essentiellement des prêts du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 1 260 M\$ au 31 juillet 2019, alors qu'ils se chiffraient à 1 576 M\$ au 31 octobre 2018, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

### **Charge d'impôts**

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2019 totalise 100 M\$ comparativement à 136 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2019 s'établit à 14 % par rapport à 19 % au trimestre correspondant de 2018. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par la réalisation de gains en capital imposés à un taux plus faible, par la hausse des revenus de juridictions à taux d'imposition plus faibles et par des revenus de dividendes exonérés d'impôts plus élevés par rapport au trimestre correspondant de 2018.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, le taux effectif d'imposition se chiffre à 16 %, par rapport à 20 % pour la période correspondante de 2018. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

## Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments non récurrents ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018 <sup>(1)</sup>	Variation %	2019	2018 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	604	581	4	1 770	1 688	5
Revenus autres que d'intérêts	287	269	7	806	772	4
Revenu total	891	850	5	2 576	2 460	5
Frais autres que d'intérêts	456	448	2	1 366	1 336	2
Contribution	435	402	8	1 210	1 124	8
Dotations aux pertes de crédit	57	61	(7)	178	176	1
Résultat avant charge d'impôts	378	341	11	1 032	948	9
Charge d'impôts	101	91	11	275	253	9
<b>Résultat net</b>	<b>277</b>	<b>250</b>	<b>11</b>	<b>757</b>	<b>695</b>	<b>9</b>
Marge nette d'intérêts <sup>(2)</sup>	2,23 %	2,26 %		2,23 %	2,24 %	
Actif moyen portant intérêts	107 308	102 065	5	106 259	100 663	6
Actif moyen	113 132	107 539	5	112 064	105 970	6
Prêts et acceptations moyens	112 629	107 240	5	111 551	105 635	6
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	370	398	(7)	370	398	(7)
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup> en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,4 %		0,3 %	0,4 %	
Dépôts moyens	63 185	59 240	7	61 814	57 477	8
Ratio d'efficience	51,2 %	52,7 %		53,0 %	54,3 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 277 M\$ au troisième trimestre de 2019 comparativement à 250 M\$ au troisième trimestre de 2018, une hausse de 11 %. Le revenu total du secteur a progressé de 41 M\$, ou 5 %, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts de 23 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 18 M\$ au troisième trimestre de 2019. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises. Cette croissance a été atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts qui atteint 2,23 % au troisième trimestre de 2019, par rapport à 2,26 % au troisième trimestre de 2018, une diminution principalement attribuable aux marges sur les prêts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette augmentation provient surtout de la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la hausse des revenus d'assurances qui tiennent compte de la révision de réserves actuarielles. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 8 M\$, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la hausse des revenus d'acceptations bancaires et des revenus tirés des instruments financiers dérivés.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au troisième trimestre de 2019, sont en hausse de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Le ratio d'efficience à 51,2 % pour le troisième trimestre de 2019 s'améliore de 1,5 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit du secteur de 57 M\$ diminuent de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2018, baisse principalement attribuable à la diminution des dotations sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises, atténuée par une hausse des dotations sur les prêts aux particuliers et sur les créances sur cartes de crédit.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 757 M\$, en hausse de 9 % par rapport à 695 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le revenu total du secteur a augmenté de 5 %. La progression du revenu total des Services aux particuliers s'explique par les mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre, ainsi que par l'augmentation des revenus sur cartes. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 30 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des frais de soutien aux opérations, de la rémunération et des avantages du personnel ainsi que des frais liés aux investissements technologiques. La contribution du secteur augmente de 86 M\$ ou 8 %. Le ratio d'efficience s'améliore de 1,3 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 53,0 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019. Les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises sont en hausse de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la hausse des dotations sur les prêts aux entreprises et sur les créances sur cartes de crédit, atténuée par une diminution des dotations sur les prêts aux particuliers.

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018 <sup>(1)</sup>	Variation %	2019	2018 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	115	114	1	355	331	7
Revenus tirés des services tarifés	259	248	4	751	736	2
Revenus tirés des transactions et autres revenus	63	63	–	191	195	(2)
Revenu total	437	425	3	1 297	1 262	3
Frais autres que d'intérêts	267	262	2	798	791	1
Contribution	170	163	4	499	471	6
Dotations aux pertes de crédit	–	–		–	1	
Résultat avant charge d'impôts	170	163	4	499	470	6
Charge d'impôts	44	43	2	130	124	5
<b>Résultat net</b>	<b>126</b>	<b>120</b>	<b>5</b>	<b>369</b>	<b>346</b>	<b>7</b>
Actif moyen	6 146	6 187	(1)	6 265	6 104	3
Prêts et acceptations moyens	4 855	4 784	1	4 865	4 651	5
Prêts dépréciés nets <sup>(2)</sup>	2	1		2	1	
Dépôts moyens	31 916	31 065	3	32 511	31 068	5
Actifs sous administration et sous gestion	557 858	496 096	12	557 858	496 096	12
Ratio d'efficacité	61,1 %	61,6 %		61,5 %	62,7 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 126 M\$ au troisième trimestre de 2019 comparativement à 120 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 5 %. Le revenu total du secteur de 437 M\$ est en hausse de 12 M\$ ou 3 % comparativement à 425 M\$ au troisième trimestre de 2018. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés qui augmentent de 4 % en raison de la croissance du volume d'actifs sous administration et sous gestion générée par la hausse des cours boursiers au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019. Le revenu net d'intérêts est relativement stable en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par un recul des marges sur les dépôts.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2018 et se chiffrent à 267 M\$ au troisième trimestre de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité, à 61,1 % pour le troisième trimestre de 2019, s'améliore de 0,5 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit sont négligeables aux troisième trimestres de 2019 et de 2018.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 369 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 comparativement à 346 M\$ pour la période correspondante de 2018, en hausse de 7 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 297 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, par rapport à 1 262 M\$ pour la même période en 2018, une hausse de 3 %. Le revenu net d'intérêts est en hausse de 7 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. L'augmentation des revenus tirés des services tarifés provient de la croissance des actifs sous administration et sous gestion. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en baisse de 2 % par rapport aux neuf premiers mois de 2018 essentiellement en raison d'un recul du volume de transactions. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 798 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 par rapport à 791 M\$ pour la même période en 2018, une augmentation qui s'explique par la hausse des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité à 61,5 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 s'est amélioré comparativement à 62,7 % pour la période correspondante de 2018.

Enfin, les actifs sous administration et sous gestion ont augmenté de 61,8 G\$ ou 12 % depuis un an, principalement en raison des entrées nettes dans les diverses solutions et de la croissance des cours boursiers.

## Marchés financiers

(en équivalent imposable)<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018 <sup>(2)</sup>	Variation %	2019	2018 <sup>(2)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	165	135	22	426	435	(2)
Titres à revenus fixes	79	53	49	210	202	4
Produits de base et devises	25	28	(11)	102	101	1
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	269	216	25	738	738	-
Gains sur investissements et autres	(2)	2	(12)	(6)	21	(5)
Revenu total en équivalent imposable	441	416	6	1 255	1 307	(4)
Frais autres que d'intérêts	183	171	7	537	523	3
Contribution en équivalent imposable	258	245	5	718	784	(8)
Dotations aux pertes de crédit	10	2		20	4	
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	248	243	2	698	780	(11)
Charge d'impôts en équivalent imposable	66	65	2	186	208	(11)
<b>Résultat net</b>	<b>182</b>	<b>178</b>	<b>2</b>	<b>512</b>	<b>572</b>	<b>(10)</b>
Actif moyen	116 601	99 067	18	110 218	101 644	8
Prêts et acceptations moyens	16 706	15 667	7	16 448	14 817	11
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	33	-		33	-	
Dépôts moyens	29 991	23 525	27	28 626	22 928	25
Ratio d'efficacité en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	41,5 %	41,1 %		42,8 %	40,0 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 182 M\$ au troisième trimestre de 2019 comparativement à 178 M\$ au trimestre correspondant de 2018, et le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 441 M\$, contre 416 M\$ au troisième trimestre de 2018, une hausse de 6 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 25 % compte tenu de l'augmentation des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes, de 22 % et 49 % respectivement, alors que les revenus sur les contrats sur produits de base et devises diminuent de 11 %. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement ont diminué de 12 % par rapport au troisième trimestre de 2018, la croissance des revenus des services bancaires et des activités de fusions et acquisitions ayant été compensée par la baisse des transactions liées aux émissions d'actions.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2019 s'établissent à 183 M\$, en hausse de 7 % par rapport au troisième trimestre de 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, des frais liés aux investissements technologiques ainsi que des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable s'élève à 41,5 % et se compare à 41,1 % au trimestre correspondant de 2018. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 10 M\$ pour le troisième trimestre de 2019 comparativement à 2 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse qui provient principalement des dotations sur les prêts dépréciés.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, le résultat net du secteur s'établit à 512 M\$, une baisse de 10 % par rapport à la période correspondante de 2018. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 1 255 M\$ contre 1 307 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018. Les revenus des marchés mondiaux pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 sont stables comparativement à la même période en 2018. La croissance des revenus sur les titres à revenus fixes ainsi que sur les contrats sur produits de base et devises, qui augmentent de 4 % et de 1 % respectivement, a été atténuée par une diminution des revenus sur les titres de participation. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement diminuent de 5 % par rapport à la période correspondante de 2018. Enfin, les gains sur investissements et les autres revenus étaient plus élevés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2018.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 sont en hausse de 14 M\$ ou 3 % par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui s'explique par la hausse des frais liés aux investissements technologiques, des frais de soutien aux opérations et des autres frais, atténuée par la baisse de la rémunération variable résultant de la diminution des revenus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable se chiffre à 42,8 % pour les neuf premiers mois de 2019 comparativement à 40,0 % pour la même période en 2018. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 20 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, comparativement à 4 M\$ au cours de la période correspondante de 2018, une hausse qui provient essentiellement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
<b>Revenu total</b>						
Credigy	95	100	(5)	307	346	(11)
ABA Bank	79	47	68	213	135	58
International	–	(1)		3	–	
	<b>174</b>	<b>146</b>	<b>19</b>	<b>523</b>	<b>481</b>	<b>9</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>						
Credigy	36	40	(10)	114	118	(3)
ABA Bank	33	24	38	95	66	44
International	–	–		2	2	
	<b>69</b>	<b>64</b>	<b>8</b>	<b>211</b>	<b>186</b>	<b>13</b>
Contribution	<b>105</b>	<b>82</b>	<b>28</b>	<b>312</b>	<b>295</b>	<b>6</b>
<b>Dotations aux pertes de crédit</b>						
Credigy	15	9	67	50	63	(21)
ABA Bank	4	3	33	10	9	11
	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>72</b>	<b>(17)</b>
Résultat avant charge d'impôts	86	70	23	252	223	13
Charge d'impôts	17	16	6	51	56	(9)
<b>Résultat net</b>	<b>69</b>	<b>54</b>	<b>28</b>	<b>201</b>	<b>167</b>	<b>20</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	11	10	10	33	30	10
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	<b>58</b>	<b>44</b>	<b>32</b>	<b>168</b>	<b>137</b>	<b>23</b>
Actif moyen	10 972	9 233	19	10 674	9 037	18
Prêts et créances moyens	8 769	7 637	15	8 763	7 730	13
Prêts dépréciés nets – Phase 3 <sup>(1)</sup>	15	14	7	15	14	7
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	1 260	1 333	(5)	1 260	1 333	(5)
Dépôts moyens	3 665	2 007	83	3 220	1 778	81
Ratio d'efficience	<b>39,7 %</b>	<b>43,8 %</b>		<b>40,3 %</b>	<b>38,7 %</b>	

(1) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 69 M\$ au troisième trimestre de 2019, par rapport à 54 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en hausse de 28 %. Le revenu total du secteur se chiffre à 174 M\$ comparativement à 146 M\$ au troisième trimestre de 2018. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 68 %, qui s'explique par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, a été atténuée par une baisse des revenus de la filiale Credigy comparativement au trimestre correspondant de 2018 en raison de la composition du portefeuille de prêts.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2019 de 69 M\$ augmentent de 5 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2018, principalement en raison de l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. Les dotations aux pertes de crédit totalisent 19 M\$ pour le troisième trimestre de 2019, par rapport à 12 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse qui provient essentiellement des dotations aux pertes de crédit de la filiale Credigy.

Le secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International affiche un résultat net de 201 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, par rapport à 167 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le revenu total du secteur se chiffre à 523 M\$, contre 481 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, une croissance de 9 % qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 de 211 M\$ augmentent de 25 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts de la filiale Credigy sont légèrement en baisse. Les dotations aux pertes de crédit du secteur totalisent 60 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, une baisse de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des dotations aux pertes de crédit de la filiale Credigy, suite à des remboursements et des échéances de certains portefeuilles de prêts, alors que les dotations aux pertes de crédit de la filiale ABA Bank augmentent de 1 M\$.

Le taux effectif d'imposition est en baisse pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 en raison de la réduction du taux d'impôt de la filiale Credigy due à la réforme fiscale américaine.

## Autres

(en équivalent imposable)<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018 <sup>(2)</sup>	2019	2018 <sup>(2)</sup>
<b>Résultats d'exploitation</b>				
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(48)	(56)	(148)	(129)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	147	73	251	156
Revenu total en équivalent imposable	99	17	103	27
Frais autres que d'intérêts	179	66	294	191
Contribution en équivalent imposable	(80)	(49)	(191)	(164)
Dotations aux pertes de crédit	–	1	–	1
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(80)	(50)	(191)	(165)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(34)	(17)	(70)	(51)
<b>Perte nette</b>	<b>(46)</b>	<b>(33)</b>	<b>(121)</b>	<b>(114)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	6	13	19	41
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Banque	(52)	(46)	(140)	(155)
Éléments particuliers après impôts <sup>(1)</sup>	(2)	–	(2)	–
<b>Perte nette excluant les éléments particuliers<sup>(1)</sup></b>	<b>(48)</b>	<b>(33)</b>	<b>(123)</b>	<b>(114)</b>
Actif moyen	41 477	43 566	44 426	42 536

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 et 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 46 M\$ au troisième trimestre de 2019, comparativement à une perte nette de 33 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. La variation de la perte nette s'explique en partie par une contribution plus faible des activités de Trésorerie au cours du troisième trimestre de 2019. Les éléments particuliers enregistrés au troisième trimestre de 2019 ont un impact favorable de 2 M\$ sur le résultat net de la rubrique *Autres*. La perte nette excluant les éléments particuliers de 48 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019 se compare à une perte nette de 33 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018.

La hausse du revenu total en équivalent imposable s'explique principalement par les éléments particuliers enregistrés au cours du troisième trimestre de 2019 qui comprennent un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 79 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ ainsi qu'une perte à la suite de la réévaluation à la juste valeur de la participation de la Banque dans NSIA de 33 M\$. Par ailleurs, les éléments particuliers que sont les pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, les provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et les indemnités de départ de 10 M\$ expliquent l'augmentation des frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2019.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la perte nette s'élève à 121 M\$, comparativement à une perte nette de 114 M\$ pour la période correspondante de 2018. La variation de la perte nette s'explique principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. Les éléments particuliers enregistrés au cours de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2019 sont les mêmes que ceux mentionnés pour le trimestre. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers sont en baisse, notamment en raison de la rémunération et des avantages du personnel. La perte nette excluant les éléments particuliers de 123 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 se compare à une perte nette de 114 M\$ pour la période correspondante de 2018.

## Bilan consolidé

### Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018	Variation %
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 552	12 756	(9)
Valeurs mobilières	84 732	69 783	21
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	13 928	18 159	(23)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	151 348	146 082	4
Autres	14 752	15 691	(6)
	<b>276 312</b>	<b>262 471</b>	<b>5</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	187 219	170 830	10
Autres	73 425	76 539	(4)
Dettes subordonnées	773	747	3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque	14 520	13 976	4
Participations ne donnant pas le contrôle	375	379	(1)
	<b>276 312</b>	<b>262 471</b>	<b>5</b>

#### Actif

Au 31 juillet 2019, la Banque a un actif total de 276,3 G\$ comparativement à 262,5 G\$ au 31 octobre 2018, une augmentation de 13,8 G\$ ou 5 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 11,6 G\$ au 31 juillet 2019, diminuent de 1,2 G\$ ou 9 % principalement en raison des dépôts auprès d'institutions financières, notamment les dépôts auprès de la Réserve fédérale américaine. Les valeurs mobilières augmentent de 14,9 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, essentiellement en raison de l'augmentation de 11,6 G\$ ou 21 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuable à la hausse des titres de participation de 14,5 G\$ et des titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays de 5,3 G\$. Ces hausses sont atténuées par la baisse des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada de 3,7 G\$ et des titres émis ou garantis par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada de 3,6 G\$. De plus, les valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont en hausse de 3,3 G\$, essentiellement en raison de l'augmentation de 1,4 G\$ des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ainsi que de l'augmentation de 2,3 G\$ des titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 4,3 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 151,3 G\$ au 31 juillet 2019, augmentent de 5,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2018. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018	Au 31 juillet 2018
<b>Prêts et acceptations</b>			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	78 744	75 773	74 446
Aux particuliers	14 185	15 235	14 744
Créances sur cartes de crédit	2 322	2 325	2 285
Aux entreprises et aux administrations publiques	56 784	53 407	52 019
	<b>152 035</b>	<b>146 740</b>	<b>143 494</b>
Provisions pour pertes de crédit	(687)	(658)	(658)
	<b>151 348</b>	<b>146 082</b>	<b>142 836</b>

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 2,9 G\$ ou 4 % par rapport au 31 octobre 2018. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 1,0 G\$ depuis le 31 octobre 2018, en partie en raison des activités de la filiale Credigy, et les créances sur cartes de crédit sont stables comparativement au 31 octobre 2018. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 3,4 G\$ ou 6 % en raison d'une croissance des activités des Services aux entreprises. Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 8,5 G\$ ou 6 % et les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 4,3 G\$ ou 6 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en baisse de 3 % par rapport au 31 juillet 2018 et les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 2 %. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en progression de 4,8 G\$ ou 9 % depuis un an, en raison des activités des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers.

#### Passif

La Banque a un passif total de 261,4 G\$ au 31 juillet 2019 comparativement à 248,1 G\$ au 31 octobre 2018.

Au 31 juillet 2019, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 187,2 G\$ comparativement à 170,8 G\$ au 31 octobre 2018, une augmentation de 16,4 G\$ provenant essentiellement de la hausse des dépôts des entreprises et administrations publiques. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau à la page suivante.



(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018	Au 31 juillet 2018
<b>Bilan</b>			
Dépôts	58 951	55 688	54 277
<b>Hors bilan</b>			
Courtage	134 510	123 458	127 945
Fonds communs de placement	36 353	31 874	33 741
Autres	305	440	453
	171 168	155 772	162 139
<b>Épargne totale des particuliers</b>	<b>230 119</b>	<b>211 460</b>	<b>216 416</b>

Les dépôts des particuliers de 59,0 G\$ au 31 juillet 2019 sont en hausse de 3,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, et depuis un an, ils ont augmenté de 9 %, essentiellement en raison des initiatives de la Banque pour augmenter ce type de dépôts ainsi que de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Au 31 juillet 2019, l'épargne totale des particuliers s'élève à 230,1 G\$, en hausse comparativement à 211,5 G\$ au 31 octobre 2018 et à 216,4 G\$ au 31 juillet 2018. Dans l'ensemble, l'épargne hors bilan des particuliers, qui se chiffre à 171,2 G\$ au 31 juillet 2019, augmente de 9,1 G\$ ou 6 % depuis un an, en raison d'entrées nettes dans les activités de courtage et de la progression des marchés boursiers.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 123,7 G\$ au 31 juillet 2019 augmentent de 13,4 G\$ par rapport au 31 octobre 2018, essentiellement en raison des activités de Trésorerie, dont 2,2 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, du financement aux grandes entreprises et d'émissions de notes structurées. Les autres passifs de 73,4 G\$ sont en baisse de 4 % depuis le 31 octobre 2018, en raison d'une diminution de 3,9 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

### Capitaux propres

Au 31 juillet 2019, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque s'établissent à 14,5 G\$, en hausse de 0,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par le résultat net, déduction faite des dividendes, dont l'effet a été en partie compensé par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, par la variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie ainsi que par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation, facteurs eux-mêmes atténués par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions et l'incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation.

## Disposition

Le 9 mai 2019, la Banque a disposé, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 10 680 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) au prix de 12,00 \$ par action, pour un produit brut de 128 M\$. Avant cette transaction, la participation de la Banque dans Fiera Capital s'établissait à 18 % et était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'après la transaction, le pourcentage de participation de la Banque s'établit à 7 %. Un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 79 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts), incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 31 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts), a été comptabilisé au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Après la transaction, la Banque a désigné la participation restante de 7 % comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

## Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 403 M\$ au 31 juillet 2019 (425 M\$ au 31 octobre 2018). La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2019, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 3 643 M\$ (2 967 M\$ au 31 octobre 2018). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2018. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 41 et 42 du Rapport annuel 2018.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 27 et 28 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Impôts sur le résultat

En juin 2019, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 150 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2014.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 220 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite au budget fédéral canadien de 2015.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2014, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2019.

## Passifs éventuels

### Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des actions collectives intentées par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

### Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement font maintenant l'objet de certaines procédures en appel dans plusieurs juridictions.

### Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2018 aux pages 43 à 51.

### Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1 % établie par le BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres révisé qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, le BSIF a introduit une réserve pour stabilité intérieure (la réserve) pour les BISI. Le niveau de la réserve varie entre 0 % et 2,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et s'établit à 1,75 % au 31 juillet 2019. Une BISI qui ne respecte pas la réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le BSIF exige également que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. La Banque prévoit éliminer progressivement tous ses instruments non assortis d'une clause de FPUNV sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

Enfin, la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 23,25 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque n'entrevoit aucune difficulté pour satisfaire aux exigences TLAC.

### Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 juillet 2019						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>(2)</sup>	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup> , y compris la réserve pour stabilité intérieure
<b>Ratios des fonds propres</b>							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	1,75 %	9,75 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	1,75 %	11,25 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	1,75 %	13,25 %
<b>Ratio de levier</b>	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 4 juin 2019, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 2,0 %, et ce, à compter du 31 octobre 2019.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2018, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2018, aux pages 46 et 47. Tel que prévu, la Banque a mis en place plusieurs nouvelles exigences réglementaires au cours des neuf premiers mois de 2019, notamment les règles du *Standardized Approach for measuring Counterparty Credit Risk* (SA-CCR) et le cadre de titrisation révisé.

Selon le cadre de titrisation révisé, le traitement des fonds propres des expositions de titrisation de la Banque dépend du type d'expositions sous-jacentes et des informations disponibles sur ces expositions. La Banque doit utiliser l'approche de titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) si elle est en mesure d'appliquer un modèle fondé sur les notations internes approuvé et a suffisamment d'informations pour calculer les exigences de fonds propres pour toutes les expositions sous-jacentes du portefeuille titrisé. Selon cette approche, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé d'une combinaison d'intrants réglementaires et d'intrants spécifiques à l'exposition de titrisation, tels que l'exigence implicite de fonds propres liée aux expositions sous-jacentes, le niveau de rehaussement de crédit, l'échéance effective, le nombre d'expositions et la perte moyenne en cas de défaut (PCD) pondérée.

Si la Banque ne peut pas utiliser l'approche SEC-IRBA, elle doit se servir de l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) pour les expositions de titrisation dont les notations sont établies à l'externe. Cette approche établit la pondération en fonction des risques sur la base de notations déterminées à l'externe. La Banque utilise les notations établies par Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch ou DBRS, ou une combinaison de ces notations. La Banque utilise l'approche basée sur les évaluations internes (EI) pour les expositions de titrisation non notées liées aux structures d'émission de papier commercial adossé à des actifs dont elle est le promoteur. Si la Banque ne peut pas appliquer l'approche SEC-ERBA ou l'approche EI, elle doit utiliser la formule réglementaire en vertu de l'approche de titrisation standard (SEC-SA). Selon cette approche, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé d'intrants spécifiques à l'exposition de titrisation, tels que l'exigence implicite de fonds propres liée aux expositions sous-jacentes calculées à l'aide de l'approche standard pour risque de crédit, le niveau de rehaussement de crédit et des défaillances.

Si aucune des approches ci-dessus ne peut être utilisée, il faut attribuer une pondération des risques de 1 250 % à l'exposition de titrisation. La Banque peut appliquer une diminution des exigences de fonds propres pour les expositions de titrisation qui respectent les critères du dispositif de titrisations simples, transparentes et comparables (STC). Pour atténuer l'effet du cadre de titrisation révisé, le BSIF a prévu des droits acquis sur le traitement des fonds propres actuel pour un an grâce à un ajustement négatif de l'actif pondéré en fonction des risques. Cet ajustement élimine l'augmentation initiale des pondérations des risques. Le BSIF a également établi des dispositions de transition pour toutes les opérations de titrisation terminées avant le 31 décembre 2018, pour un maximum de deux ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 14 janvier 2019, le CBCB a publié une version révisée du document intitulé « *Minimum Capital Requirements for Market Risk* ». La norme finalisée comprend les changements qui étaient proposés dans le document consultatif publié en mars 2018. La date de mise en œuvre proposée est le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le 10 avril 2019, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice B-2 « Limites régissant les expositions importantes pour les banques d'importance systémique intérieure ». Les limites régissant les expositions importantes ont pour but de restreindre le montant maximal des pertes que pourrait encourir une institution confrontée au défaut soudain d'une contrepartie. La nouvelle version de la ligne directrice B-2 resserre les limites régissant les expositions aux banques d'importance systémique mondiale (BISM) et aux autres BISI canadiennes; elle reconnaît les techniques éligibles d'atténuation du risque de crédit en mesurant l'exposition nette plutôt que l'exposition brute et elle réduit les fonds propres éligibles en remplaçant le total des fonds propres par les fonds propres de catégorie 1. Les BISI devront se conformer à la ligne directrice B-2 pour la période débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Le 30 mai 2019, le BSIF a publié une nouvelle version de sa ligne directrice B-12 « Gestion du risque de taux d'intérêt ». Cette ligne directrice énonce les attentes du BSIF à l'égard de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB) dans des domaines tels que les processus de gouvernance, l'évaluation des risques, l'élaboration de simulations de crise et les hypothèses de comportement et de modélisation clés. Les BISI devront adopter cette nouvelle version à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le 26 juin 2019, le CBCB a finalisé les versions révisées des exigences concernant le traitement du ratio de levier des dérivés de clients compensés ainsi que des exigences de divulgation afin de prendre en considération les préoccupations concernant l'habillage du bilan. Le traitement des dérivés de clients compensés a été révisé pour aligner la mesure du ratio de levier avec celle énoncée dans les règles d'évaluation du risque de crédit de contrepartie sous l'approche standardisée (SA-CCR), qui est utilisée pour les exigences de fonds propres fondées sur le risque. La révision du document intitulé « Exigences en matière de divulgation au titre du ratio de levier » vise à dissiper les préoccupations concernant l'habillage du bilan liées au ratio de levier. Toutes les banques actives au niveau international seront tenues de divulguer leurs ratios de levier selon les valeurs moyennes quotidiennes et de fin de trimestre des transactions de financement sur titres. Ces révisions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Activités de gestion

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la Banque a complété le rachat de 3 547 200 actions ordinaires au prix de 215 M\$, ce qui a réduit de 31 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 184 M\$ les *Résultats non distribués*. Le rachat de 2 347 200 actions ordinaires (dont 300 000 actions ordinaires au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019) fait partie du programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal des activités de la Banque débuté le 6 juin 2018 et terminé le 5 juin 2019; la Banque a racheté un total de 6 847 200 actions ordinaires dans le cadre de ce programme. Le 10 juin 2019, la Banque a débuté un nouveau programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 juin 2020. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a complété le rachat de 1 200 000 actions ordinaires dans le cadre du nouveau programme.

### Actions et options d'achat d'actions

	Au 31 juillet 2019	
	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	<b>98 000 000</b>	<b>2 450</b>
Actions ordinaires	<b>334 210 123</b>	<b>2 914</b>
Options d'achat d'actions	<b>13 107 629</b>	

Au 23 août 2019, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 334 217 386 et le nombre d'options en cours est de 13 099 501. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées de la Banque et les billets à moyen terme échéant le 1<sup>er</sup> février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 724 344 000 actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 68,4 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 juillet 2019.

## Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	
Solde d'ouverture	8 608
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	68
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	45
Rachat d'actions ordinaires	(215)
Autres surplus d'apport	6
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(751)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 666
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tierces parties	9
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	9
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 <sup>er</sup> novembre 2018	(4)
Autres	(155)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	1
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)
Autres	4
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	171
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	6
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Variation des autres ajustements réglementaires <sup>(1)</sup>	9
<b>Solde de clôture</b>	<b>9 475</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
Solde d'ouverture	2 802
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	3
<b>Solde de clôture</b>	<b>2 805</b>
<b>Total des fonds propres de catégorie 1</b>	<b>12 280</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	
Solde d'ouverture	942
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	2
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	4
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(35)
<b>Solde de clôture</b>	<b>913</b>
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>13 193</b>

(1) Représente la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

### Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 7,3 G\$ pour s'établir à 81,0 G\$ au 31 juillet 2019, comparativement à 73,7 G\$ au 31 octobre 2018. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et du changement de méthode d'évaluation du risque de crédit de contrepartie (SA-CCR). La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

### Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le			
			31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total	Total
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début</b>	<b>57 739</b>	<b>6 385</b>	<b>64 124</b>	62 162	59 476	57 974
Taille du portefeuille	1 443	145	1 588	1 589	1 273	1 629
Qualité du portefeuille	(127)	(28)	(155)	56	(198)	(203)
Mises à jour des modèles	397	19	416	33	–	(72)
Méthode et politique	–	–	–	–	1 634	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–
Variation de change	(230)	(50)	(280)	284	(23)	148
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>	<b>59 222</b>	<b>6 471</b>	<b>65 693</b>	64 124	62 162	59 476
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>3 788</b>	3 964	3 435	4 755
Variation des niveaux de risque <sup>(1)</sup>			184	(176)	529	(406)
Mises à jour des modèles			–	–	–	(914)
Méthode et politique			–	–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>3 972</b>	3 788	3 964	3 435
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>11 096</b>	10 910	10 743	10 539
Variation des niveaux de risque			223	186	167	204
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>11 319</b>	11 096	10 910	10 743
<b>Actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>80 984</b>	79 008	77 036	73 654

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a mis à jour ses modèles pour les portefeuilles de cartes de crédit et les prêts du secteur énergie.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, la Banque a mis en place les règles du SA-CCR pour évaluer le risque de crédit de contrepartie selon l'approche standardisée, tel que requis par le CBCB.

### Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 11,7 %, à 15,2 % et à 16,3 % au 31 juillet 2019, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,7 %, de 15,5 % et de 16,8 %, respectivement, au 31 octobre 2018. Le ratio des fonds propres CET1 est stable. Le résultat net, déduction faite des dividendes, et les émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions ont compensé la mise en place des règles du SA-CCR pour l'évaluation du risque de crédit de contrepartie, la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions ordinaires effectués au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019 et les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments. Enfin, le ratio de levier en date du 31 juillet 2019 s'établit à 4,0 %, stable par rapport au 31 octobre 2018.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Fonds propres</b>		
CET1	9 475	8 608
catégorie 1	12 280	11 410
total	13 193	12 352
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres CET1	80 984	73 654
pour les fonds propres de catégorie 1	80 984	73 670
pour le total des fonds propres	80 984	73 685
<b>Exposition totale</b>	<b>303 961</b>	<b>284 337</b>
<b>Ratios des fonds propres</b>		
CET1	11,7 %	11,7 %
catégorie 1	15,2 %	15,5 %
total	16,3 %	16,8 %
<b>Ratio de levier</b>	<b>4,0 %</b>	<b>4,0 %</b>

### Dividendes

Le 27 août 2019, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 68 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2019 aux actionnaires inscrits le 30 septembre 2019.



## Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un équilibre sain entre le rendement obtenu et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2018.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018, aux pages 52 à 87. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(1)</sup>	Instruments financiers dérivés <sup>(2)</sup>	Autres éléments hors bilan <sup>(3)</sup>	Total	Total
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	48 966	8 690	–	–	–	57 656	54 213
Crédits rotatifs admissibles	2 560	3 120	–	–	–	5 680	6 276
Particuliers – autres	14 522	1 623	–	–	15	16 160	17 064
	<b>66 048</b>	<b>13 433</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>79 496</b>	<b>77 553</b>
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	55 386	19 771	19 715	–	4 054	98 926	88 527
États souverains	28 687	5 191	39 182	215	144	73 419	73 915
Institutions financières	2 819	425	94 263	1 666	632	99 805	85 109
	<b>86 892</b>	<b>25 387</b>	<b>153 160</b>	<b>1 881</b>	<b>4 830</b>	<b>272 150</b>	<b>247 551</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	11 895	–	11 895	9 620
<b>Titrisation</b>	1 432	–	–	–	3 784	5 216	4 746
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>154 372</b>	<b>38 820</b>	<b>153 160</b>	<b>13 776</b>	<b>8 629</b>	<b>368 757</b>	<b>339 470</b>
<b>Approche standardisée</b>	15 051	126	22 844	1 648	256	39 925	32 303
<b>Approche NI avancée</b>	139 321	38 694	130 316	12 128	8 373	328 832	307 167
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>154 372</b>	<b>38 820</b>	<b>153 160</b>	<b>13 776</b>	<b>8 629</b>	<b>368 757</b>	<b>339 470</b>

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) L'exposition est présentée selon la méthode SA-CCR depuis le premier trimestre de 2019.

(3) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2019 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Troisième trimestre 2019 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes sur les positions du bilan et hors bilan liées à la variation des paramètres du marché. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

### Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 juillet 2019			
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	11 552	255	11 150	147	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	67 444	63 821	3 623	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 091	–	9 091	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
Au coût amorti	8 197	–	8 197	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	13 928	–	13 928	–	Taux d'intérêt <sup>(3) (5)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	151 348	5 868	145 480	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	8 515	7 629	886	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	38	–	38	–	Autres
Autres	6 199	–	–	6 199	
	<b>276 312</b>	<b>77 573</b>	<b>192 393</b>	<b>6 346</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	187 219	9 813	177 406	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 834	–	6 834	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 917	13 917	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 764	–	19 764	–	Taux d'intérêt <sup>(3) (5)</sup>
Instruments financiers dérivés	6 211	5 406	805	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	20 549	4 336	16 213	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	305	–	305	–	Autres
Autres	5 845	25	911	4 909	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	773	–	773	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>261 417</b>	<b>33 497</b>	<b>223 011</b>	<b>4 909</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 756	226	12 269	261	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	55 817	51 575	4 242	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5 668	–	5 668	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Au coût amorti	8 298	–	8 298	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	18 159	–	18 159	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 082	5 417	140 665	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	8 608	7 625	983	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Actif au titre des prestations définies	64	–	64	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	7 019	–	–	7 019	
	<b>262 471</b>	<b>64 843</b>	<b>190 348</b>	<b>7 280</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	170 830	7 187	163 643	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 801	–	6 801	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 780	17 780	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 998	–	19 998	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	6 036	4 807	1 229	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Passifs relatifs à des créances cédées	20 100	3 733	16 367	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	186	–	186	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	5 638	21	910	4 707	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	747	–	747	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>248 116</b>	<b>33 528</b>	<b>209 881</b>	<b>4 707</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2018.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

#### Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

#### VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2019				30 avril 2019				31 juillet 2018			
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(4,3)	(6,9)	(5,5)	(4,7)	(5,1)	(4,4)	(3,9)	(3,4)	(5,4)	(5,4)	(4,0)	(4,0)
Taux de change	(0,4)	(1,2)	(0,7)	(0,6)	(0,8)	(0,6)	(1,4)	(1,7)	(0,8)	(0,8)	(1,1)	(1,1)
Actions	(3,0)	(4,1)	(3,5)	(3,4)	(4,0)	(3,1)	(4,1)	(4,5)	(4,0)	(4,0)	(3,2)	(3,2)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,5)	(0,9)	(1,0)	(1,0)	(1,1)	(1,2)	(1,3)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	4,5	4,0	5,2	4,9	4,7	4,7	5,1	5,1	4,3	4,3
<b>VaR totale de négociation</b>	<b>(3,8)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(4,3)</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(5,0)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

### SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le								Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2019				30 avril 2019		31 juillet 2018		31 juillet 2019	31 juillet 2018
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(12,1)	(23,2)	(16,8)	(19,4)	(15,5)	(15,2)	(12,3)	(11,3)	(15,6)	(11,6)
Taux de change	(0,6)	(4,1)	(1,5)	(1,0)	(1,1)	(0,9)	(1,9)	(2,5)	(1,3)	(1,3)
Actions	(4,5)	(9,9)	(6,3)	(7,0)	(6,1)	(5,3)	(3,8)	(4,1)	(6,9)	(3,0)
Contrats sur produits de base	(1,1)	(2,7)	(2,1)	(2,2)	(2,0)	(2,3)	(2,4)	(1,6)	(2,1)	(1,7)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	14,1	16,8	12,3	12,3	8,3	8,1	13,6	7,6
<b>SVaR totale de négociation</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(12,6)</b>	<b>(12,8)</b>	<b>(12,4)</b>	<b>(11,4)</b>	<b>(12,1)</b>	<b>(11,4)</b>	<b>(12,3)</b>	<b>(10,0)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

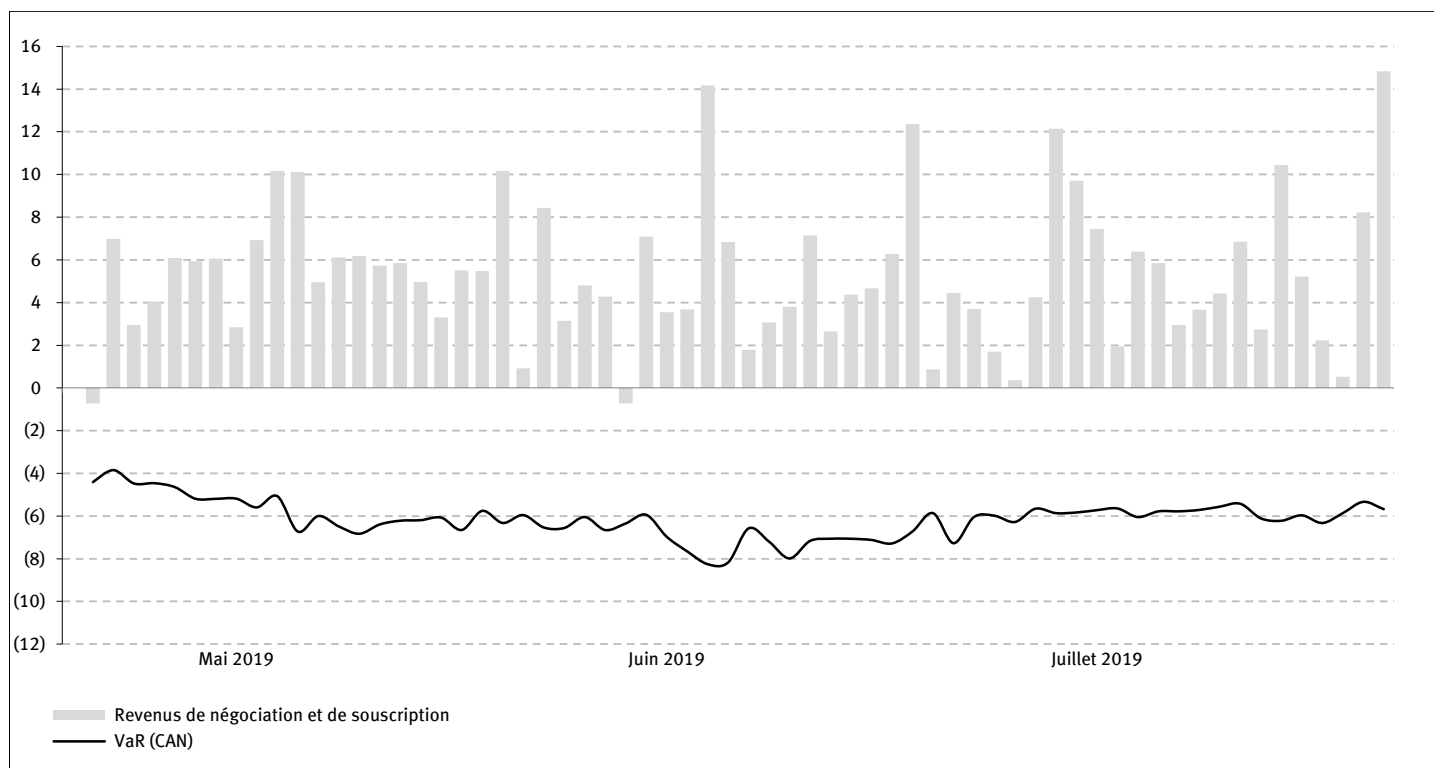
La VaR de négociation moyenne a augmenté, passant de 5,7 M\$ à 6,1 M\$ entre le deuxième et le troisième trimestre de 2019. La SVaR de négociation moyenne a aussi connu une hausse passant de 12,4 M\$ à 12,6 M\$ au cours du troisième trimestre de 2019. Ces augmentations s'expliquent principalement par l'augmentation du risque de taux d'intérêt.

### Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 97 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2019. De plus, aucun jour n'a été marqué par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune perte du troisième trimestre de 2019 n'excédait la VaR.

### Trimestre terminé le 31 juillet 2019

(en millions de dollars canadiens)



### Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2019					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(207)	3	(204)	(50)	9	(41)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	202	–	202	65	(4)	61

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(140)	9	(131)	10	19	29
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	154	17	171	34	8	42

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2018, qui est toujours d'actualité, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018, à la page 75. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, le fait nouveau en matière de réglementation ci-dessous est également à considérer.

Le 19 décembre 2018, le BSIF a publié une version à l'étude des *Normes de liquidités* avec certains changements concernant le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR). Cette mise à jour de la ligne directrice exige des institutions qu'elles maintiennent un profil de financement stable relatif à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable devrait réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, d'engendrer des tensions susceptibles de s'étendre à tout le système. Le NSFR limite un recours excessif au financement institutionnel à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour l'ensemble des postes du bilan et hors bilan et favorise la stabilité du financement. Le 11 avril 2019, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme* (NSFR) qui énonce les exigences de communication du ratio NSFR auxquelles les BSI doivent souscrire. Ces exigences entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais comme le BSIF accorde une année supplémentaire pour instaurer le cadre de communication, elles prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le 11 avril 2019, le BSIF a également publié la nouvelle version de sa ligne directrice *Normes de liquidités* qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette version se distingue de la précédente et fait en sorte que les normes de mesure et de suivi du risque de liquidité reflètent les pratiques optimales à l'heure actuelle.

Le 23 mai 2019, le BSIF a révisé le calcul de la limite régissant les obligations sécurisées. À compter du 1<sup>er</sup> août 2019, le total des actifs donnés en garantie par une institution de dépôt au titre d'obligations sécurisées ne doit jamais représenter plus de 5,5 % des actifs au bilan de l'émetteur.

Le 18 juillet 2019, le BSIF a publié des modifications proposées de la ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*, aux fins de consultation. La version actuelle remonte à 2012, et les modifications proposées visent à faire en sorte que la ligne directrice demeure à jour et pertinente et qu'elle soit adaptée à l'ampleur et à la complexité des institutions. Le BSIF prévoit que la date de mise en œuvre des modifications sera le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

## Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019					Au 31 octobre 2018
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	11 552	–	11 552	3 466	8 086	10 287
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	28 131	19 202	47 333	24 446	22 887	20 825
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	10 465	4 660	15 125	10 504	4 621	6 540
Autres titres de créance	4 447	2 071	6 518	2 260	4 258	5 398
Titres de participation	41 689	31 480	73 169	42 335	30 834	16 611
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 296	–	7 296	4 448	2 848	3 286
<b>Au 31 juillet 2019</b>	<b>103 580</b>	<b>57 413</b>	<b>160 993</b>	<b>87 459</b>	<b>73 534</b>	
Au 31 octobre 2018	91 640	57 483	149 123	86 176		62 947

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actifs liquides non grevés par entité</b>		
Banque Nationale (société mère)	26 679	30 205
Filiales canadiennes	13 997	11 543
Filiales et succursales étrangères	32 858	21 199
	<b>73 534</b>	<b>62 947</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actifs liquides non grevés par monnaie</b>		
Dollar canadien	37 232	35 838
Dollar américain	20 407	22 663
Autres devises	15 895	4 446
	<b>73 534</b>	<b>62 947</b>

## Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne <sup>(4)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet 2019				
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	11 671	–	11 671	3 312	8 359
<b>Valeurs mobilières</b>					
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	29 713	21 354	51 067	28 549	22 518
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	11 678	5 555	17 233	12 002	5 231
Autres titres de créance	4 961	2 244	7 205	2 912	4 293
Titres de participation	41 201	32 455	73 656	43 768	29 888
<b>Prêts</b>					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	7 148	–	7 148	4 421	2 727
	<b>106 372</b>	<b>61 608</b>	<b>167 980</b>	<b>94 964</b>	<b>73 016</b>

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

## Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2019					
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	115	3 351	8 086	–	11 552	1,3
Valeurs mobilières	22 142	–	62 590	–	84 732	8,0
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	13 918	10	–	13 928	5,0
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	30 915	–	2 848	117 585	151 348	11,2
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 515	8 515	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	379	379	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	468	468	–
Goodwill	–	–	–	1 413	1 413	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 364	1 364	–
Autres actifs	–	–	–	2 613	2 613	–
	<b>53 172</b>	<b>17 269</b>	<b>73 534</b>	<b>132 337</b>	<b>276 312</b>	<b>25,5</b>

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018					
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	87	2 382	10 287	–	12 756	0,9
Valeurs mobilières	20 787	–	48 996	–	69 783	7,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	17 781	378	–	18 159	6,8
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	28 670	–	3 286	114 126	146 082	10,9
Instruments financiers dérivés	–	–	–	8 608	8 608	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	645	645	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	601	601	–
Goodwill	–	–	–	1 412	1 412	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 314	1 314	–
Autres actifs	–	–	–	3 111	3 111	–
	<b>49 544</b>	<b>20 163</b>	<b>62 947</b>	<b>129 817</b>	<b>262 471</b>	<b>26,5</b>

(1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

### Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019 est de 154 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

### Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre terminé le		
	31 juillet 2019		30 avril 2019
	Valeur non pondérée <sup>(2)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>			
1 Total HQLA	s.o.	46 194	46 451
<b>Sorties de trésorerie</b>			
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	42 655	2 893	2 850
3 Dépôts stables	19 605	588	580
4 Dépôts moins stables	23 050	2 305	2 270
5 Financement institutionnel non garanti, dont :	71 629	39 240	37 201
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	11 607	2 780	2 712
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	52 450	28 888	26 583
8 Dettes non garanties	7 572	7 572	7 906
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	16 440	13 467
10 Exigences supplémentaires dont :	34 725	9 031	8 936
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	8 071	4 113	4 084
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	858	858	781
13 Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	25 796	4 060	4 071
14 Autres engagements de crédit contractuels	2 145	415	632
15 Autres engagements de crédit conditionnels	94 793	1 442	1 424
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	69 461	64 510
<b>Entrées de trésorerie</b>			
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	108 196	19 765	16 210
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	9 812	6 094	5 258
19 Autres entrées de trésorerie	13 531	13 531	10 123
20 Total des entrées de trésorerie	131 539	39 390	31 591
		Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>	Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>
21 Total des HQLA	s.o.	46 194	46 451
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	30 071	32 919
23 Ratio de liquidité à court terme (%) <sup>(5)</sup>	s.o.	154 %	141 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 juillet 2019, les actifs liquides de niveau 1 représentent 78 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2019 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.



## Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garantis, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La composition du bilan de la Banque est bien diversifiée et appuyée par une stratégie de financement. La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux. La Banque vise à financer ses activités bancaires de base au moyen de dépôts de particuliers, d'entreprises et d'administrations publiques ainsi que des programmes de titrisation. Outre les dépôts de base, la Banque reçoit aussi des dépôts non négociables des gouvernements et des grandes entreprises. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

### Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2019							Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	
Dépôts de banques <sup>(2)</sup>	482	–	21	7	510	–	–	510
Certificats de dépôt et papier commercial <sup>(3)</sup>	3 390	3 698	3 274	1 210	11 572	–	–	11 572
Billets de premier rang non garantis à moyen terme <sup>(4)</sup>	–	1 001	485	4 867	6 353	3 152	3 670	13 175
Billets structurés de premier rang non garantis	132	66	669	–	867	257	4 300	5 424
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	529	1 210	1 820	3 559	3 543	13 447	20 549
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	1 865	7 538	9 403
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	874	874	–	37	911
Passifs subordonnés <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	–	773	773
	4 004	5 294	5 659	8 778	23 735	8 817	29 765	62 317
Financement garanti	–	529	1 210	2 694	4 433	5 408	21 022	30 863
Financement non garanti	4 004	4 765	4 449	6 084	19 302	3 409	8 743	31 454
	4 004	5 294	5 659	8 778	23 735	8 817	29 765	62 317
Au 31 octobre 2018	1 944	7 261	4 339	5 143	18 687	9 856	28 950	57 493

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2019	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés <sup>(1)</sup>	25	44

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

### Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2019, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2018. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2019									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	6 884	1 153	94	65	111	10	–	–	3 235	11 552
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	2 463	3 282	276	326	393	3 974	9 458	6 229	41 043	67 444
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9	109	50	39	12	2 179	4 356	1 902	435	9 091
Au coût amorti	40	763	106	230	342	1 370	4 845	501	–	8 197
	2 512	4 154	432	595	747	7 523	18 659	8 632	41 478	84 732
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	2 596	1 655	1 011	–	708	1 320	–	–	6 638	13 928
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	930	1 178	2 078	2 038	3 229	10 326	32 605	2 915	683	55 982
Aux particuliers	264	449	808	772	992	3 400	11 306	3 366	15 590	36 947
Créances sur cartes de crédit									2 322	2 322
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 838	2 352	2 249	2 898	3 044	5 634	13 281	2 588	9 066	49 950
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 935	890	9	–	–	–	–	–	–	6 834
Provisions pour pertes de crédit									(687)	(687)
	15 967	4 869	5 144	5 708	7 265	19 360	57 192	8 869	26 974	151 348
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	694	783	466	330	294	768	2 076	3 104	–	8 515
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									379	379
Immobilisations corporelles									468	468
Goodwill									1 413	1 413
Immobilisations incorporelles									1 364	1 364
Autres actifs <sup>(1)</sup>	948	107	136	59	182	122	11	167	881	2 613
	1 642	890	602	389	476	890	2 087	3 271	4 505	14 752
	29 601	12 721	7 283	6 757	9 307	29 103	77 938	20 772	82 830	276 312

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)										Au 31 juillet 2019
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts <sup>(1)(2)</sup></b>										
Particuliers	1 677	2 468	2 615	2 775	2 716	6 544	7 347	2 483	30 326	58 951
Entreprises et administrations publiques	20 172	6 784	6 016	3 543	4 058	6 268	11 070	6 430	59 358	123 699
Institutions de dépôts	629	357	52	64	4	–	5	48	3 410	4 569
	<b>22 478</b>	<b>9 609</b>	<b>8 683</b>	<b>6 382</b>	<b>6 778</b>	<b>12 812</b>	<b>18 422</b>	<b>8 961</b>	<b>93 094</b>	<b>187 219</b>
<b>Autres</b>										
Acceptations	5 935	890	9	–	–	–	–	–	–	6 834
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	31	48	287	87	47	755	3 357	4 656	4 649	13 917
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	5 162	2 442	4 358	1 365	–	–	–	–	6 437	19 764
Instruments financiers dérivés	502	511	494	332	245	732	1 892	1 503	–	6 211
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	529	1 210	1 015	805	3 543	10 269	3 178	–	20 549
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	–	–	874	–	–	37	–	–	911
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	1 155	64	176	59	75	69	81	363	3 197	5 239
	<b>12 785</b>	<b>4 484</b>	<b>6 534</b>	<b>3 732</b>	<b>1 172</b>	<b>5 099</b>	<b>15 636</b>	<b>9 700</b>	<b>14 283</b>	<b>73 425</b>
<b>Dettes subordonnée</b>	–	–	–	–	–	–	–	773	–	773
<b>Capitaux propres</b>									14 895	14 895
	<b>35 263</b>	<b>14 093</b>	<b>15 217</b>	<b>10 114</b>	<b>7 950</b>	<b>17 911</b>	<b>34 058</b>	<b>19 434</b>	<b>122 272</b>	<b>276 312</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	480	535	1 772	451	971	345	26	–	–	4 580
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	7 657	7 657
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	–	15	2 431	15	–	–	–	2 733	5 194
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	2 688	3 421	5 946	3 838	4 260	3 373	10 395	511	26 851	61 283
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	31	39	58	57	72	255	499	371	–	1 382

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,4 G\$.

(8) Ces montants incluent 44,4 G\$ révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	9 544	790	41	1	19	10	–	–	2 351	12 756
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 982	1 713	1 043	1 430	1 457	5 638	10 527	5 444	26 583	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	183	7	66	68	714	1 892	2 502	233	5 668
Au coût amorti	–	10	9	–	730	814	6 162	573	–	8 298
	1 985	1 906	1 059	1 496	2 255	7 166	18 581	8 519	26 816	69 783
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	7 759	1 242	2 154	271	790	2 151	–	–	3 792	18 159
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	724	950	1 583	2 653	2 105	10 124	32 675	2 085	752	53 651
Aux particuliers	365	395	622	1 070	762	3 914	10 509	3 116	16 604	37 357
Créances sur cartes de crédit									2 325	2 325
Aux entreprises et aux administrations publiques	7 557	2 454	2 246	3 672	2 206	4 244	12 838	2 402	8 987	46 606
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 019	670	112	–	–	–	–	–	–	6 801
Provisions pour pertes de crédit									(658)	(658)
	14 665	4 469	4 563	7 395	5 073	18 282	56 022	7 603	28 010	146 082
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	642	884	718	375	287	951	2 005	2 746	–	8 608
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									645	645
Immobilisations corporelles									601	601
Goodwill									1 412	1 412
Immobilisations incorporelles									1 314	1 314
Autres actifs <sup>(1)</sup>	574	108	66	61	131	119	31	54	1 967	3 111
	1 216	992	784	436	418	1 070	2 036	2 800	5 939	15 691
	35 169	9 399	8 601	9 599	8 555	28 679	76 639	18 922	66 908	262 471

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2018

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1) (2)</sup>										
Particuliers	1 630	2 324	2 631	2 033	2 785	5 156	8 994	2 327	27 808	55 688
Entreprises et administrations publiques	12 082	9 725	5 587	2 953	1 988	7 017	11 050	5 025	54 894	110 321
Institutions de dépôts	949	541	200	15	263	–	–	50	2 803	4 821
	14 661	12 590	8 418	5 001	5 036	12 173	20 044	7 402	85 505	170 830
<b>Autres</b>										
Acceptations	6 019	670	112	–	–	–	–	–	–	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	1 061	362	201	33	311	1 753	3 729	5 946	4 384	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	6 912	1 981	3 826	1 607	–	–	–	–	5 672	19 998
Instruments financiers dérivés	427	668	288	245	181	856	1 485	1 886	–	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	2 244	226	867	537	3 088	10 072	3 066	–	20 100
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	36	–	–	–	–	874	–	–	–	910
Autres passifs – autres éléments <sup>(1) (5)</sup>	548	241	56	20	59	66	63	207	3 654	4 914
	15 003	6 166	4 709	2 772	1 088	6 637	15 349	11 105	13 710	76 539
<b>Dettes subordonnée</b>	–	–	–	–	–	–	–	747	–	747
<b>Capitaux propres</b>									14 355	14 355
	29 664	18 756	13 127	7 773	6 124	18 810	35 393	19 254	113 570	262 471
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	78	1 269	540	1 296	688	566	58	–	–	4 495
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>									7 874	7 874
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	15	2 298	15	–	–	–	–	2 550	4 878
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	2 394	4 161	3 886	4 988	4 737	3 839	6 777	304	26 708	57 794
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	31	38	58	55	71	247	470	412	–	1 382

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 2,3 G\$.

(8) Ces montants incluent 42,9 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

## Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2018, le Rapport aux actionnaires – Troisième trimestre 2019 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2018	Rapport aux actionnaires <sup>(1)</sup>	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 <sup>(1)</sup>
<b>Général</b>			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques	8	38
	Rapport de gestion	43 à 87, 98, 101 et 102	19 à 37
	États financiers consolidés	Notes 1, 8, 17, 24 et 30	Notes 7 et 15
	Informations financières complémentaires		19 à 29 <sup>(2)</sup>
	Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3		5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	52 à 87	
3	Risques principaux et risques émergents	52 et 53	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	44 à 47, 74, 75 et 80	19, 20, 29, 32 et 70
<b>Gouvernance et gestion des risques</b>			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	56 à 69, 75 à 77	
6	Culture de gestion des risques	56 et 57	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	51, 56 et 57	
8	Tests de tension	43, 57, 64 et 73 à 77	
<b>Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques</b>			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	44 à 47	19 et 20
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	49	22
12	Planification en matière de capital	43 à 51	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	51	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	61 à 64	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	50	23
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	60, 63, 64 et 71	31
<b>Liquidité</b>			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	75 à 81	29 à 33
<b>Financement</b>			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	78 et 79	31
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	202 à 206	34 à 37
21	Stratégie de financement et sources de financement	81 à 83	33
<b>Risque de marché</b>			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	69 et 70	26 et 27
23	Facteurs de risque de marché	68, 71 à 74, 190 à 192	27 à 29
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	71 à 73	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	71 à 74	
<b>Risque de crédit</b>			
26	Expositions au risque de crédit	67 et 152 à 163	25 et 57 à 66
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	65 et 120 à 123	
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	98, 101, 102 et 152 à 163	57 à 66
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	65, 66 et 171 à 174	33 à 40 et 28 et 29 <sup>(2)</sup>
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	64 à 66 et 149	20, 24 et 38 à 48
<b>Autres risques</b>			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	54, 55 et 84 à 87	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	84	Aucun

(1) Troisième trimestre de 2019.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre de 2019 ».

# Méthodes comptables et communication de l'information financière

## Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été appliquées à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 suite à l'adoption de l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 88 à 92 du Rapport annuel 2018.

## Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et de l'adoption de l'IFRS 16 dont il est question ci-après.

### IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 – *Contrats de location*. La nouvelle norme remplace la norme précédente sur les contrats de location, l'IAS 17 – *Contrats de location*, et les interprétations connexes. En vertu de l'IAS 17, les preneurs et les bailleurs devaient classer leurs contrats de location soit en tant que contrat de location-financement, soit en tant que contrat de location simple, et comptabiliser ces deux types de contrats de location de façon différente. L'IFRS 16 prévoit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, qui doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, ainsi qu'une obligation reflétant la valeur actuelle des paiements futurs liés aux contrats de location. Le preneur doit également comptabiliser une charge d'amortissement à l'égard de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative dans l'état des résultats. La norme prévoit une exemption pour les contrats de location à court terme, qui désignent les contrats dont la durée est de 12 mois ou moins, et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Pour le bailleur, l'IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilité prévue par l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

La Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués* au 1<sup>er</sup> novembre 2019, date de la première application, sans retraitement des périodes comparatives. Les répercussions les plus significatives pour la Banque concerneront les contrats de location de biens immobiliers, qui sont actuellement classés en tant que contrats de location simple. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés, de mettre à niveau son système d'administration des contrats de location, d'élaborer de nouveaux processus et contrôles internes nécessaires à l'application de l'IFRS 16 et d'identifier les nouvelles exigences en matière d'informations à fournir énoncées par la nouvelle norme.

## Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2019, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,  
sauf pour les données par action)

	2019			2018				2017	2018	2017
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 948</b>	1 770	1 799	1 814	1 792	1 754	1 806	1 704	7 166	6 609
<b>Résultat net</b>	<b>608</b>	558	552	566	569	547	550	525	2 232	2 024
<b>Résultat par action (\$)</b>										
de base	<b>1,68</b>	1,52	1,51	1,53	1,54	1,46	1,48	1,40	6,01	5,44
dilué	<b>1,66</b>	1,51	1,50	1,52	1,52	1,44	1,46	1,39	5,94	5,38
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,68</b>	0,65	0,65	0,62	0,62	0,60	0,60	0,58	2,44	2,28
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)</b>	<b>18,7</b>	17,8	17,2	17,8	18,4	18,6	18,7	17,8	18,4	18,1
<b>Actif total</b>	<b>276 312</b>	269 106	263 355	262 471	257 637	256 259	251 065	245 827		
<b>Prêts dépréciés nets <sup>(1)</sup> selon l'IFRS 9</b>	<b>420</b>	379	373	404	413	382	371			
<b>Prêts dépréciés nets selon l'IAS 39</b>								206		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>36,12</b>	35,49	34,85	34,40	33,91	32,64	31,75	31,51		
Cours de l'action										
haut	<b>64,16</b>	63,82	61,80	65,63	64,29	64,08	65,35	62,74		
bas	<b>60,71</b>	60,31	54,97	58,93	61,26	58,69	62,33	55,29		

(1) Suite à l'adoption de l'IFRS 9, tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC. Selon l'IAS 39, les prêts étaient considérés comme dépréciés selon des critères différents. Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.



# États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	42
États consolidés des résultats	43
États consolidés du résultat global	44
États consolidés de la variation des capitaux propres	45
États consolidés des flux de trésorerie	46
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	47

## Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>11 552</b>	12 756
<b>Valeurs mobilières</b> (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	67 444	55 817
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 091	5 668
Au coût amorti	8 197	8 298
	<b>84 732</b>	69 783
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	<b>13 928</b>	18 159
<b>Prêts</b> (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	55 982	53 651
Aux particuliers	36 947	37 357
Créances sur cartes de crédit	2 322	2 325
Aux entreprises et aux administrations publiques	49 950	46 606
	<b>145 201</b>	139 939
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 834	6 801
Provisions pour pertes de crédit	(687)	(658)
	<b>151 348</b>	146 082
<b>Autres</b>		
Instruments financiers dérivés	8 515	8 608
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (notes 6 et 22)	379	645
Immobilisations corporelles (note 9)	468	601
Goodwill	1 413	1 412
Immobilisations incorporelles (note 10)	1 364	1 314
Autres actifs (note 11)	2 613	3 111
	<b>14 752</b>	15 691
	<b>276 312</b>	262 471
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (notes 5 et 12)	<b>187 219</b>	170 830
<b>Autres</b>		
Acceptations	6 834	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 917	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	19 764	19 998
Instruments financiers dérivés	6 211	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	20 549	20 100
Autres passifs (note 13)	6 150	5 824
	<b>73 425</b>	76 539
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>773</b>	747
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b> (notes 14 et 16)		
Actions privilégiées	2 450	2 450
Actions ordinaires	2 914	2 822
Surplus d'apport	53	57
Résultats non distribués	9 044	8 472
Autres éléments cumulés du résultat global	59	175
	<b>14 520</b>	13 976
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>375</b>	379
	<b>14 895</b>	14 355
	<b>276 312</b>	262 471

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts	1 608	1 438	4 795	4 126
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	282	199	821	585
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	46	37	128	108
Valeurs mobilières au coût amorti	50	46	155	124
Dépôts auprès d'institutions financières	40	58	179	151
	<b>2 026</b>	<b>1 778</b>	<b>6 078</b>	<b>5 094</b>
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	886	670	2 557	1 814
Passifs relatifs à des créances cédées	113	105	327	304
Dettes subordonnées	6	6	18	12
Autres	166	160	516	408
	<b>1 171</b>	<b>941</b>	<b>3 418</b>	<b>2 538</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b> <sup>(1)</sup>	<b>855</b>	<b>837</b>	<b>2 660</b>	<b>2 556</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	75	106	218	284
Commissions de courtage en valeurs mobilières	43	46	133	147
Revenus des fonds communs de placement	115	111	333	328
Revenus des services fiduciaires	155	146	451	437
Revenus de crédit	107	105	308	299
Revenus sur cartes	45	44	134	120
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	69	71	200	207
Revenus (pertes) de négociation	251	200	584	592
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	15	21	72	68
Revenus d'assurances, montant net	46	32	108	92
Revenus de change, autres que de négociation	27	26	73	72
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	8	7	23	19
Autres (notes 6, 9 et 22)	137	40	220	131
	<b>1 093</b>	<b>955</b>	<b>2 857</b>	<b>2 796</b>
<b>Revenu total</b>	<b>1 948</b>	<b>1 792</b>	<b>5 517</b>	<b>5 352</b>
<b>Dotations aux pertes de crédit</b> (note 7)	<b>86</b>	<b>76</b>	<b>258</b>	<b>254</b>
	<b>1 862</b>	<b>1 716</b>	<b>5 259</b>	<b>5 098</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Rémunération et avantages du personnel	648	618	1 871	1 850
Frais d'occupation (note 13)	107	58	232	176
Technologie (notes 9 et 10)	213	149	546	463
Communications	14	15	46	48
Honoraires professionnels	60	63	179	179
Autres	112	108	332	311
	<b>1 154</b>	<b>1 011</b>	<b>3 206</b>	<b>3 027</b>
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>708</b>	<b>705</b>	<b>2 053</b>	<b>2 071</b>
Charge d'impôts	100	136	335	405
<b>Résultat net</b>	<b>608</b>	<b>569</b>	<b>1 718</b>	<b>1 666</b>
<b>Résultat net attribuable aux</b>				
Actionnaires privilégiés	29	25	87	73
Actionnaires ordinaires	562	521	1 579	1 522
Actionnaires de la Banque	591	546	1 666	1 595
Participations ne donnant pas le contrôle	17	23	52	71
	<b>608</b>	<b>569</b>	<b>1 718</b>	<b>1 666</b>
<b>Résultat par action</b> (en dollars) (note 19)				
de base	1,68	1,54	4,71	4,48
dilué	1,66	1,52	4,67	4,42
<b>Dividendes par action ordinaire</b> (en dollars) (note 14)	<b>0,68</b>	<b>0,62</b>	<b>1,98</b>	<b>1,82</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

## États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
<b>Résultat net</b>	<b>608</b>	<b>569</b>	<b>1 718</b>	<b>1 666</b>
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>				
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(41)	23	1	20
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(8)	–	(8)	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	15	(5)	2	(6)
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	6	–	6	–
	(28)	18	1	14
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	19	3	43	(2)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(22)	(7)	(45)	(9)
	(3)	(4)	(2)	(11)
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	41	13	(104)	24
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(11)	(15)	(32)
	38	2	(119)	(8)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	–	5	4	6
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	(83)	140	(122)	173
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(9)	1	(14)	1
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(3)	22	(8)	15
	(95)	163	(144)	189
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>	<b>(88)</b>	<b>184</b>	<b>(260)</b>	<b>190</b>
<b>Résultat global</b>	<b>520</b>	<b>753</b>	<b>1 458</b>	<b>1 856</b>
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires de la Banque	505	729	1 406	1 785
Participations ne donnant pas le contrôle	15	24	52	71
	520	753	1 458	1 856

## Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(3)	–	(1)	–
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger	1	–	1	–
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	9	–	5	1
Reclassement dans le résultat net de l'incidence des opérations de couverture des (gains) pertes nets de change	(2)	–	(2)	–
	5	–	3	1
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	2	16	–
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(8)	(4)	(16)	(3)
	(1)	(2)	–	(3)
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	15	5	(37)	9
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(4)	(6)	(12)
	14	1	(43)	(3)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	–	1	1	1
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	(30)	51	(44)	63
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	1	(3)	1
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1)	8	(3)	5
	(14)	60	(89)	65

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018
<b>Actions privilégiées au début</b> (note 14)	<b>2 450</b>	2 050
Émission d'actions privilégiées, séries 40 et 42	–	600
Rachat d'actions privilégiées, série 28, à des fins d'annulation	–	(200)
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>2 450</b>	2 450
<b>Actions ordinaires au début</b> (note 14)	<b>2 822</b>	2 768
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	78	105
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(31)	(38)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	45	(10)
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>2 914</b>	2 825
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>57</b>	58
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 16)	9	9
Options d'achat d'actions levées	(10)	(14)
Autres	(3)	–
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>53</b>	53
<b>Résultats non distribués au début</b>	<b>8 472</b>	7 706
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 <sup>er</sup> novembre 2018 (IFRS 9 le 1 <sup>er</sup> novembre 2017)	(4)	(139)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 666	1 595
Dividendes sur actions privilégiées (note 14)	(87)	(73)
Dividendes sur actions ordinaires (note 14)	(664)	(620)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 14)	(184)	(241)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	–	(12)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(122)	173
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	1
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(8)	15
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	–
Autres	1	(1)
<b>Résultats non distribués à la fin</b>	<b>9 044</b>	8 404
<b>Autres éléments cumulés du résultat global au début</b>	<b>175</b>	168
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 le 1 <sup>er</sup> novembre 2017	–	(10)
Écart de change, montant net	1	14
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	(11)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(119)	(8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	4	6
<b>Autres éléments cumulés du résultat global à la fin</b>	<b>59</b>	159
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b>	<b>14 520</b>	13 891
<b>Participations ne donnant pas le contrôle au début</b>	<b>379</b>	808
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 le 1 <sup>er</sup> novembre 2017	–	(16)
Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC	–	(400)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	52	71
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(56)	(100)
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin</b>	<b>375</b>	363
<b>Capitaux propres</b>	<b>14 895</b>	14 254

### Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2019	Au 31 juillet 2018
<b>Autres éléments cumulés du résultat global</b>		
Écart de change, montant net	15	1
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	18
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	32	138
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	2
	<b>59</b>	159

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	1 718	1 666
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	258	254
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	247	223
Gain sur cession d'actions de Corporation Fiera Capital (note 22)	(79)	–
Réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 6)	33	–
Provision pour contrats déficitaires (note 13)	45	–
Gain sur cession d'immobilisations corporelles (note 9)	(50)	–
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles (notes 9 et 10)	57	–
Impôts différés	(38)	(12)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(72)	(68)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(23)	(19)
Charge au titre des options d'achat d'actions	9	9
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(11 627)	(5 583)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	4 231	4 536
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(5 057)	(6 892)
Dépôts	16 389	9 924
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(3 863)	(330)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(234)	2 116
Instruments financiers dérivés, montant net	268	(112)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(70)	(35)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(135)	(102)
Autres éléments	814	(358)
	<b>2 821</b>	<b>5 217</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'actions privilégiées	–	600
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	–	(200)
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	113	81
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(215)	(279)
Émission de dette subordonnée	–	750
Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC	–	(400)
Frais d'émission d'actions	–	(12)
Dividendes versés	(736)	(682)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(56)	(100)
	<b>(894)</b>	<b>(242)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Cession d'actions de Corporation Fiera Capital (note 22)	128	–
Cession d'immobilisations corporelles (note 9)	187	–
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(238)	(8)
Achats de valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(9 606)	(4 574)
Échéances de valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	90	25
Cessions de valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 466	3 718
Achats de valeurs mobilières au coût amorti	(1 083)	(2 150)
Échéances de valeurs mobilières au coût amorti	739	270
Cessions de valeurs mobilières au coût amorti	461	14
Variation nette des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple	–	67
Variation nette des immobilisations corporelles	(96)	(181)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(262)	(175)
	<b>(3 214)</b>	<b>(2 994)</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>83</b>	<b>254</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 204)</b>	<b>2 235</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	12 756	8 802
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin <sup>(1)</sup></b>	<b>11 552</b>	<b>11 037</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	3 479	2 560
Intérêts et dividendes reçus	6 069	5 081
Impôts payés sur le résultat	291	454

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 3,5 G\$ au 31 juillet 2019 (2,5 G\$ au 31 octobre 2018) pour lequel il y a des restrictions.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

<b>Note 1</b>	Mode de présentation	47	<b>Note 13</b>	Autres passifs	68
<b>Note 2</b>	Modifications de méthodes comptables	47	<b>Note 14</b>	Capital-actions	69
<b>Note 3</b>	Modifications futures de méthodes comptables	49	<b>Note 15</b>	Informations sur le capital	70
<b>Note 4</b>	Juste valeur des instruments financiers	50	<b>Note 16</b>	Palements fondés sur des actions	71
<b>Note 5</b>	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	55	<b>Note 17</b>	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	71
<b>Note 6</b>	Valeurs mobilières	56	<b>Note 18</b>	Impôts sur le résultat	72
<b>Note 7</b>	Prêts et provisions pour pertes de crédit	57	<b>Note 19</b>	Résultat par action	72
<b>Note 8</b>	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	67	<b>Note 20</b>	Passifs éventuels	73
<b>Note 9</b>	Immobilisations corporelles	67	<b>Note 21</b>	Informations sectorielles	74
<b>Note 10</b>	Immobilisations incorporelles	67	<b>Note 22</b>	Disposition	75
<b>Note 11</b>	Autres actifs	68			
<b>Note 12</b>	Dépôts	68			

### Note 1 – Mode de présentation

Le 27 août 2019, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1<sup>er</sup> novembre 2018 suite à l'adoption de l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### Note 2 – Modifications de méthodes comptables

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque a adopté l'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace les normes et interprétations sur la comptabilisation des revenus. Le champ d'application de l'IFRS 15 n'inclut pas les revenus tirés des contrats de location, des contrats d'assurance et des instruments financiers. Les commissions perçues, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, entrent dans le champ d'application de l'IFRS 9 – *Instruments financiers*, et sont donc exclues de celui de l'IFRS 15. L'adoption de cette norme n'a pas d'incidence sur la plupart des revenus de la Banque, y compris le revenu net d'intérêts.

L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La nouvelle comptabilisation des revenus s'appuie sur une approche fondée sur le contrôle, qui est différente de celle fondée sur les risques et les avantages des IFRS antérieures. Le principe fondamental de l'IFRS 15 est de comptabiliser les revenus de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Par conséquent, les revenus sont comptabilisés quand l'obligation de prestation est remplie, c'est-à-dire lors du transfert du contrôle des biens ou des services promis au client. Le transfert du contrôle a lieu lorsque le client a la capacité de décider de l'utilisation des biens ou des services et d'en obtenir les avantages. Une obligation de prestation peut être remplie à un moment précis ou progressivement. Pour les obligations de prestation remplies progressivement, les revenus sont comptabilisés progressivement.

## Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

La Banque doit aussi déterminer si son obligation de prestation consiste à fournir elle-même le service ou à prendre des dispositions pour qu'une autre partie le fournisse. Autrement dit, elle doit établir si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire. Une entité qui agit pour son propre compte peut remplir elle-même son obligation de prestation qui est de fournir le bien ou le service spécifié ou embaucher un tiers afin qu'il remplisse pour elle une partie ou l'intégralité de l'obligation de prestation. L'entité qui agit pour son propre compte obtient le contrôle du bien ou du service fourni par un tiers avant que ce bien ou ce service soit fourni au client. Une telle entité assume également la responsabilité première de fournir comme promis le bien ou le service au client. Si la Banque agit pour son propre compte, les revenus sont comptabilisés sur une base brute, ce qui correspond au montant de contrepartie auquel elle s'attend à avoir droit. Si la Banque agit comme mandataire, les revenus sont alors comptabilisés après déduction des frais de service et des autres coûts engagés relatifs à la commission et aux honoraires perçus.

La Banque a choisi d'appliquer la norme selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués*, sans retraiter les données comparatives. L'adoption de l'IFRS 15 a donné lieu à une diminution de 4 M\$ du solde d'ouverture des *Résultats non distribués* le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Les principales méthodes de constatation des revenus pour les flux de revenus entrant dans le champ d'application de l'IFRS 15 sont les suivantes.

### Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils

Les commissions de prise ferme et les honoraires de services-conseils comprennent les frais de souscription, les honoraires de services-conseils financiers et les commissions de syndication de prêts. Ces commissions et honoraires sont surtout perçus par le secteur des Marchés financiers et sont comptabilisés à un moment précis, soit à la réalisation satisfaisante de la prestation. Les honoraires de services-conseils financiers sont perçus en échange de conseils fournis à des clients en matière de fusions et d'acquisitions et de restructuration financière. Les commissions de syndication de prêts sont les commissions reçues à titre de mandataire ou de prêteur principal responsable de la structuration, de l'organisation et de l'administration d'une syndication de prêts; elles sont constatées dans les *Revenus autres que d'intérêts*, sauf si le rendement du prêt retenu par la Banque est inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif et l'amortissement est comptabilisé dans les *Revenus d'intérêts* sur la durée du prêt.

### Commissions de courtage en valeurs mobilières

Les commissions de courtage en valeurs mobilières sont perçues par le secteur de Gestion de patrimoine et sont comptabilisées à un moment précis, au moment où la transaction est effectuée.

### Revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires

Les revenus des fonds communs de placement et des services fiduciaires comprennent les honoraires de gestion et d'administration. Ces honoraires sont perçus par le secteur de Gestion de patrimoine. Les honoraires de gestion sont calculés principalement en fonction des actifs sous gestion et sont comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus. Les honoraires d'administration sont généralement fonction des actifs sous administration ou sous gestion et sont aussi comptabilisés au cours de la période où les services sont rendus.

### Revenus sur cartes

Les revenus sur cartes sont perçus par le secteur des Particuliers et Entreprises et comprennent les frais de carte, notamment les frais annuels et transactionnels, ainsi que les frais d'interchange. Ces derniers sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de carte sont comptabilisés à la date de la transaction, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'année. Les coûts des programmes de récompenses sont comptabilisés à titre de réduction des frais de carte.

### Revenus de crédit et frais d'administration sur les dépôts et les paiements

Les revenus de crédit et les frais d'administration sur les dépôts et les paiements sont perçus par les secteurs des Particuliers et Entreprises, des Marchés financiers et du Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les revenus de crédit sont généralement comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis. Les frais d'administration sur les dépôts et les paiements incluent les honoraires relatifs aux activités de gestion des comptes et les frais d'administration basés sur les transactions. Les honoraires relatifs aux activités de gestion des comptes sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis tandis que les frais d'administration basés sur les transactions sont comptabilisés à un moment précis dans le temps, soit lorsque la transaction est effectuée.



### Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes modifiées publiées par l'IASB sur les états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et de l'adoption de l'IFRS 16 dont il est question ci-après.

#### IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 – *Contrats de location*. La nouvelle norme remplace la norme précédente sur les contrats de location, l'IAS 17 – *Contrats de location*, et les interprétations connexes. En vertu de l'IAS 17, les preneurs et les bailleurs devaient classer leurs contrats de location soit en tant que contrat de location-financement, soit en tant que contrat de location simple, et comptabiliser ces deux types de contrats de location de façon différente. L'IFRS 16 prévoit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, qui doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, ainsi qu'une obligation reflétant la valeur actuelle des paiements futurs liés aux contrats de location. Le preneur doit également comptabiliser une charge d'amortissement à l'égard de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative dans l'état des résultats. La norme prévoit une exemption pour les contrats de location à court terme, qui désignent les contrats dont la durée est de 12 mois ou moins, et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Pour le bailleur, l'IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilité prévue par l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

La Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement au solde d'ouverture des *Résultats non distribués* au 1<sup>er</sup> novembre 2019, date de la première application, sans retraitement des périodes comparatives. Les répercussions les plus significatives pour la Banque concerneront les contrats de location de biens immobiliers, qui sont actuellement classés en tant que contrats de location simple. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés, de mettre à niveau son système d'administration des contrats de location, d'élaborer de nouveaux processus et contrôles internes nécessaires à l'application de l'IFRS 16 et d'identifier les nouvelles exigences en matière d'informations à fournir énoncées par la nouvelle norme.

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

### Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 juillet 2019								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	11 552	11 552	11 552	11 552
Valeurs mobilières	64 202	3 242	8 491	600	8 197	8 265	84 732	84 800
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	145	–	–	13 783	13 783	13 928	13 928
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	6 579	–	–	–	144 769	145 382	151 348	151 961
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	8 515	–	–	–	–	–	8 515	8 515
Autres actifs	–	–	–	–	1 111	1 111	1 111	1 111
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts	–	11 161			176 058 <sup>(1)</sup>	176 601	187 219	187 762
<b>Autres</b>								
Acceptations	–	–			6 834	6 834	6 834	6 834
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 917	–			–	–	13 917	13 917
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			19 764	19 764	19 764	19 764
Instruments financiers dérivés	6 211	–			–	–	6 211	6 211
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 388			13 161	13 230	20 549	20 618
Autres passifs	25	–			3 004	3 005	3 029	3 030
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–			773	767	773	767

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2018

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>								
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	-	12 756	12 756	12 756	12 756
<b>Valeurs mobilières</b>	51 927	3 890	5 317	351	8 298	8 237	69 783	69 722
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	-	479	-	-	17 680	17 680	18 159	18 159
<b>Prêts et acceptations, déduction faite des provisions</b>	6 108	-	-	-	139 974	139 551	146 082	145 659
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	8 608	-	-	-	-	-	8 608	8 608
Autres actifs	-	-	-	-	1 804	1 804	1 804	1 804
<b>Passifs financiers</b>								
<b>Dépôts</b>	-	10 126			160 704 <sup>(1)</sup>	160 938	170 830	171 064
<b>Autres</b>								
Acceptations	-	-			6 801	6 801	6 801	6 801
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 780	-			-	-	17 780	17 780
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			19 998	19 998	19 998	19 998
Instruments financiers dérivés	6 036	-			-	-	6 036	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées	-	7 714			12 386	12 361	20 100	20 075
Autres passifs	21	-			3 163	3 152	3 184	3 173
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-			747	734	747	734

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur le 31 juillet 2019 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

### Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

#### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, 9 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (46 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2018). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, 1 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 (5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2018). Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2019 et 2018, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2019			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 786	9 092	–	10 878
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 049	–	7 049
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	5 129	706	–	5 835
Autres titres de créance	–	2 566	27	2 593
Titres de participation	39 945	778	366	41 089
	46 860	20 191	393	67 444
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	195	4 019	–	4 214
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 657	–	1 657
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 240	75	–	2 315
Autres titres de créance	–	305	–	305
Titres de participation	72	165	363	600
	2 507	6 221	363	9 091
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	145	–	145
<b>Prêts</b>	–	6 213	366	6 579
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	101	8 389	25	8 515
	49 468	41 159	1 147	91 774
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	11 329	–	11 329
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	9 762	4 155	–	13 917
Instruments financiers dérivés	154	6 037	20	6 211
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 388	–	7 388
Autres passifs	–	25	–	25
	9 916	28 934	20	38 870

Au 31 octobre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 469	9 130	–	14 599
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	10 628	–	10 628
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	314	249	–	563
Autres titres de créance	–	3 391	25	3 416
Titres de participation	25 928	395	288	26 611
	31 711	23 793	313	55 817
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	265	2 320	–	2 585
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 184	–	2 184
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	–	–	123
Autres titres de créance	–	425	–	425
Titres de participation	–	118	233	351
	388	5 047	233	5 668
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	479	–	479
<b>Prêts</b>	–	5 722	386	6 108
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	97	8 491	20	8 608
	32 196	43 532	952	76 680
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	10 210	11	10 221
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 524	5 256	–	17 780
Instruments financiers dérivés	211	5 798	27	6 036
Passifs relatifs à des créances cédées	–	7 714	–	7 714
Autres passifs	–	21	–	21
	12 735	28 999	38	41 772

## Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

### Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, à l'exception des titres de participation et autres titres de créance dont la fourchette raisonnable de juste valeur pourrait générer une augmentation ou une diminution de la juste valeur comptabilisée de 113 M\$ au 31 juillet 2019 (une augmentation ou une diminution de 70 M\$ au 31 octobre 2018).

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2018	313	233	386	(7)	(11)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(2)</sup>	1	–	18	16	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(2)	–	–	–
Achats <sup>(3)</sup>	117	132	–	–	–
Ventes	(38)	–	–	–	–
Émissions	–	–	4	–	–
Règlements et autres	–	–	(42)	3	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	(10)	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	3	11
<b>Juste valeur au 31 juillet 2019</b>	<b>393</b>	<b>363</b>	<b>366</b>	<b>5</b>	<b>–</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2019 <sup>(4)</sup>	(6)	–	18	16	–

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2018				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	184	158	428	20	(1)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(5)</sup>	34	–	16	(6)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	–	–	–	–
Achats	17	75	–	–	–
Ventes	(17)	–	–	–	–
Émissions	–	–	6	–	–
Règlements et autres	–	–	(55)	(5)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	1	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(14)	1
<b>Juste valeur au 31 juillet 2018</b>	<b>219</b>	<b>233</b>	<b>395</b>	<b>(5)</b>	<b>–</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2018 <sup>(6)</sup>	14	–	16	(6)	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 35 M\$.

(3) Le 30 juin 2019, la Banque a conclu qu'elle a perdu l'influence notable sur NSIA Participations (NSIA), une entreprise associée en Côte d'Ivoire, et a donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque a désigné son placement dans NSIA comme étant un actif financier (valeurs mobilières) à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 128 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 28 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 44 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 24 M\$.

## Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2019	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	3 242	15	86	20
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	145	–	–	–
	<b>3 387</b>	<b>15</b>	<b>86</b>	<b>20</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	11 161	(29)	(722)	(132)
Passifs relatifs à des créances cédées	7 388	(14)	(161)	(73)
	<b>18 549</b>	<b>(43)</b>	<b>(883)</b>	<b>(205)</b>

	Valeur comptable au 31 juillet 2018	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	4 286	(3)	(40)	(79)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	569	–	–	–
	<b>4 855</b>	<b>(3)</b>	<b>(40)</b>	<b>(79)</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	9 706	(40)	123	150
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	355	–	–	–
Passifs relatifs à des créances cédées	7 367	28	130	46
	<b>17 428</b>	<b>(12)</b>	<b>253</b>	<b>196</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à une perte de 4 M\$ (gain de 30 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, cette variation donne lieu à une perte de 11 M\$ (gain de 20 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

## Note 6 – Valeurs mobilières

### Qualité du crédit

Au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe principalement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 juillet 2019			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 186	29	(1)	4 214
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 605	52	–	1 657
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 307	8	–	2 315
Autres titres de créance	295	10	–	305
Titres de participation	619	2	(21)	600
	<b>9 012</b>	<b>101</b>	<b>(22)</b>	<b>9 091</b>

	Au 31 octobre 2018			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 624	1	(40)	2 585
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 196	22	(34)	2 184
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	–	–	123
Autres titres de créance	434	1	(10)	425
Titres de participation	356	–	(5)	351
	<b>5 733</b>	<b>24</b>	<b>(89)</b>	<b>5 668</b>

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant négligeable au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018, sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, des revenus de dividendes de 13 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (9 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018), dont des montants négligeables pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2019 et 2018.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019			Neuf mois terminés le 31 juillet 2018		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	233	118	351	158	122	280
Variation de la juste valeur	(2)	(15)	(17)	–	2	2
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(1) (2)</sup>	132	179	311	75	27	102
Cessions <sup>(3)</sup>	–	(45)	(45)	–	(33)	(33)
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>363</b>	<b>237</b>	<b>600</b>	<b>233</b>	<b>118</b>	<b>351</b>

(1) Le 30 juin 2019, la Banque a conclu qu'elle a perdu l'influence notable sur NSIA Participations (NSIA), une entreprise associée en Côte d'Ivoire, et a donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque a désigné son placement dans NSIA comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 128 M\$. Suite à l'évaluation à la juste valeur, une perte de 33 M\$ a été enregistrée au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(2) Le 9 mai 2019, suite à la disposition d'une portion de son placement dans Corporation Fiera Capital, la Banque a désigné la participation restante comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.



## Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	4 766	4 952
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 759	1 680
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	123	21
Autres titres de créance	1 550	1 646
Valeur comptable brute	8 198	8 299
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	8 197	8 298

## Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2019 et 2018, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 461 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 (14 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats pour les neuf mois terminés les 31 juillet 2019 et 2018.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

### Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

#### Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

#### Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

#### Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

#### Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

#### DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

### Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter aux tableaux « Cotes internes de risque de défaut » aux pages 62 et 63 de la section « Gestion du risque de crédit » du Rapport annuel 2018.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 juillet 2019						
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	21 567	–	–	–	–	21 567
Bon	14 168	3	–	–	–	14 171
Satisfaisant	8 411	293	–	–	–	8 704
À signaler	438	436	–	–	–	874
Faible	104	242	–	–	–	346
Défaut	–	–	112	–	–	112
Approche NI avancée	44 688	974	112	–	–	45 774
Approche standardisée	3 356	20	27	556	6 249	10 208
Valeur comptable brute	48 044	994	139	556	6 249	55 982
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	35	10	24	(56)	–	13
<b>Valeur comptable</b>	<b>48 009</b>	<b>984</b>	<b>115</b>	<b>612</b>	<b>6 249</b>	<b>55 969</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	14 120	–	–	–	–	14 120
Bon	10 168	56	–	–	–	10 224
Satisfaisant	5 332	1 141	–	–	–	6 473
À signaler	476	669	–	–	–	1 145
Faible	108	198	–	–	–	306
Défaut	–	–	132	–	–	132
Approche NI avancée	30 204	2 064	132	–	–	32 400
Approche standardisée	3 729	94	22	702	–	4 547
Valeur comptable brute	33 933	2 158	154	702	–	36 947
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	63	103	66	(4)	–	228
<b>Valeur comptable</b>	<b>33 870</b>	<b>2 055</b>	<b>88</b>	<b>706</b>	<b>–</b>	<b>36 719</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	368	–	–	–	–	368
Bon	322	–	–	–	–	322
Satisfaisant	799	16	–	–	–	815
À signaler	425	233	–	–	–	658
Faible	22	110	–	–	–	132
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 936	359	–	–	–	2 295
Approche standardisée	27	–	–	–	–	27
Valeur comptable brute	1 963	359	–	–	–	2 322
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	27	96	–	–	–	123
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 936</b>	<b>263</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 199</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup></b>						
Excellent	4 736	–	–	–	108	4 844
Bon	23 309	4	–	–	54	23 367
Satisfaisant	21 290	727	–	–	75	22 092
À signaler	994	1 588	–	–	–	2 582
Faible	13	216	–	–	–	229
Défaut	–	–	344	–	–	344
Approche NI avancée	50 342	2 535	344	–	237	53 458
Approche standardisée	3 194	–	37	2	93	3 326
Valeur comptable brute	53 536	2 535	381	2	330	56 784
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	54	104	164	1	–	323
<b>Valeur comptable</b>	<b>53 482</b>	<b>2 431</b>	<b>217</b>	<b>1</b>	<b>330</b>	<b>56 461</b>
<b>Total des prêts</b>						
Valeur comptable brute	137 476	6 046	674	1 260	6 579	152 035
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	179	313	254	(59)	–	687
<b>Valeur comptable</b>	<b>137 297</b>	<b>5 733</b>	<b>420</b>	<b>1 319</b>	<b>6 579</b>	<b>151 348</b>

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Au 31 octobre 2018

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	19 035	–	–	–	–	19 035
Bon	14 928	10	–	–	–	14 938
Satisfaisant	8 838	348	–	–	–	9 186
À signaler	421	621	–	–	–	1 042
Faible	81	300	–	–	–	381
Défaut	–	–	128	–	–	128
Approche NI avancée	43 303	1 279	128	–	–	44 710
Approche standardisée	2 546	27	23	487	5 858	8 941
Valeur comptable brute	45 849	1 306	151	487	5 858	53 651
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	31	13	21	(64)	–	1
<b>Valeur comptable</b>	<b>45 818</b>	<b>1 293</b>	<b>130</b>	<b>551</b>	<b>5 858</b>	<b>53 650</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	13 625	2	–	–	–	13 627
Bon	10 089	52	–	–	–	10 141
Satisfaisant	5 430	902	–	–	–	6 332
À signaler	456	694	–	–	–	1 150
Faible	91	204	–	–	–	295
Défaut	–	–	137	–	–	137
Approche NI avancée	29 691	1 854	137	–	–	31 682
Approche standardisée	4 421	140	27	1 087	–	5 675
Valeur comptable brute	34 112	1 994	164	1 087	–	37 357
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	71	120	71	(3)	–	259
<b>Valeur comptable</b>	<b>34 041</b>	<b>1 874</b>	<b>93</b>	<b>1 090</b>	<b>–</b>	<b>37 098</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	416	–	–	–	–	416
Bon	306	–	–	–	–	306
Satisfaisant	888	37	–	–	–	925
À signaler	294	249	–	–	–	543
Faible	12	96	–	–	–	108
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 916	382	–	–	–	2 298
Approche standardisée	27	–	–	–	–	27
Valeur comptable brute	1 943	382	–	–	–	2 325
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	24	105	–	–	–	129
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 919</b>	<b>277</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 196</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup></b>						
Excellent	4 736	–	–	–	111	4 847
Bon	24 005	6	–	–	55	24 066
Satisfaisant	18 986	1 068	–	–	84	20 138
À signaler	493	758	–	–	–	1 251
Faible	55	121	–	–	–	176
Défaut	–	–	276	–	–	276
Approche NI avancée	48 275	1 953	276	–	250	50 754
Approche standardisée	2 611	1	39	2	–	2 653
Valeur comptable brute	50 886	1 954	315	2	250	53 407
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	48	86	134	1	–	269
<b>Valeur comptable</b>	<b>50 838</b>	<b>1 868</b>	<b>181</b>	<b>1</b>	<b>250</b>	<b>53 138</b>
<b>Total des prêts</b>						
Valeur comptable brute	132 790	5 636	630	1 576	6 108	146 740
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	174	324	226	(66)	–	658
<b>Valeur comptable</b>	<b>132 616</b>	<b>5 312</b>	<b>404</b>	<b>1 642</b>	<b>6 108</b>	<b>146 082</b>

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 juillet 2019				Au 31 octobre 2018			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
<b>Engagements hors bilan <sup>(1)</sup></b>								
<b>Particuliers</b>								
Excellent	11 901	2	–	11 903	11 440	9	–	11 449
Bon	3 688	27	–	3 715	2 450	13	–	2 463
Satisfaisant	1 412	149	–	1 561	969	117	–	1 086
À signaler	121	86	–	207	79	77	–	156
Faible	4	21	–	25	2	13	–	15
Défaut	–	–	4	4	–	–	2	2
<b>Autres que particuliers</b>								
Excellent	9 662	–	–	9 662	5 881	–	–	5 881
Bon	14 663	–	–	14 663	13 570	–	–	13 570
Satisfaisant	5 338	259	–	5 597	4 302	353	–	4 655
À signaler	247	284	–	531	133	142	–	275
Faible	2	13	–	15	3	6	–	9
Défaut	–	–	9	9	–	–	4	4
Approche NI avancée	47 038	841	13	47 892	38 829	730	6	39 565
Approche standardisée	5 845	–	–	5 845	6 434	–	5	6 439
Exposition totale	52 883	841	13	53 737	45 263	730	11	46 004
Provisions pour pertes de crédit	51	23	2	76	38	15	1	54
<b>Exposition totale, déduction faite des provisions</b>	<b>52 832</b>	<b>818</b>	<b>11</b>	<b>53 661</b>	<b>45 225</b>	<b>715</b>	<b>10</b>	<b>45 950</b>

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

## Prêts en souffrance mais non dépréciés <sup>(1)</sup>

	Au 31 juillet 2019				Au 31 octobre 2018			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	91	95	26	36	105	102	27	36
De 61 à 90 jours	35	35	12	34	41	59	13	41
Plus de 90 jours <sup>(3)</sup>	–	–	27	–	–	–	27	–
	<b>126</b>	<b>130</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>146</b>	<b>161</b>	<b>67</b>	<b>77</b>

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

## Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2019			Au 31 octobre 2018		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
<b>Prêts – Phase 3</b>						
Hypothécaires résidentiels	139	24	115	151	21	130
Aux particuliers	154	66	88	164	71	93
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	381	164	217	315	134	181
	<b>674</b>	<b>254</b>	<b>420</b>	<b>630</b>	<b>226</b>	<b>404</b>
<b>Prêts – DAC</b>	<b>1 260</b>	<b>(59)</b>	<b>1 319</b>	<b>1 576</b>	<b>(66)</b>	<b>1 642</b>
	<b>1 934</b>	<b>195</b>	<b>1 739</b>	<b>2 206</b>	<b>160</b>	<b>2 046</b>

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2019					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2) (3)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	8	7	(2)	–	–	13
Aux particuliers	238	29	(45)	–	6	228
Créances sur cartes de crédit	130	16	(26)	–	3	123
Aux entreprises et aux administrations publiques	272	20	(5)	–	1	288
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	35	–	–	–	–	35
	683	72	(78)	–	10	687
<b>Autres actifs</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	3	–	–	–	6
Engagements inutilisés	57	11	–	–	–	68
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	62	14	–	–	–	76
	747	86	(78)	–	10	765

	Trimestre terminé le 31 juillet 2018					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2018
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2) (3)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	23	(2)	(1)	–	1	21
Aux particuliers	266	31	(53)	–	7	251
Créances sur cartes de crédit	132	20	(24)	–	(3)	125
Aux entreprises et aux administrations publiques	228	21	(10)	–	1	240
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	17	4	–	–	–	21
	666	74	(88)	–	6	658
<b>Autres actifs</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	1	–	–	–	4
Engagements inutilisés	47	1	–	–	6	54
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	52	2	–	–	6	60
	720	76	(88)	–	12	720

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 39 M\$ (39 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2019 et 2018, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2019
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2018	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2) (3)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	1	17	(5)	–	–	13
Aux particuliers	259	98	(150)	–	21	228
Créances sur cartes de crédit	129	61	(76)	–	9	123
Aux entreprises et aux administrations publiques	249	45	(12)	–	6	288
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	20	15	–	–	–	35
	658	236	(243)	–	36	687
<b>Autres actifs</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	3	–	–	–	6
Engagements inutilisés	49	19	–	–	–	68
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	–	–	–	–	2
	54	22	–	–	–	76
	714	258	(243)	–	36	765

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2018					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2018
	Provisions pour pertes de crédit au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2) (3)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	3	(2)	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	18	8	(6)	–	1	21
Aux particuliers	261	124	(143)	(5)	14	251
Créances sur cartes de crédit	128	67	(74)	–	4	125
Aux entreprises et aux administrations publiques	250	56	(55)	(13)	2	240
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16	5	–	–	–	21
	673	260	(278)	(18)	21	658
<b>Autres actifs</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	3	1	–	–	–	4
Engagements inutilisés	54	(6)	–	–	6	54
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	1	1	–	–	–	2
	58	(4)	–	–	6	60
	735	254	(278)	(18)	27	720

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 123 M\$ (113 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2019 et 2018, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2019					Trimestre terminé le 31 juillet 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>										
Solde au début	34	11	23	(60)	8	26	13	18	(34)	23
Créations ou acquisitions	2	-	-	-	2	4	-	-	-	4
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	3	(2)	(1)	-	-	4	(3)	(1)	-	-
Vers la phase 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(3)	2	3	3	5	(5)	4	4	(7)	(4)
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	2	(1)	3	3	7	3	(1)	3	(7)	(2)
Radiations	-	-	(2)	-	(2)	-	-	(1)	-	(1)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1
Variations des taux de change et autres	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>(56)</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>(41)</b>	<b>21</b>
Comprend :										
Montants utilisés	35	10	24	(56)	13	29	12	21	(41)	21
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Aux particuliers</b>										
Solde au début	65	105	71	(1)	240	75	128	65	-	268
Créations ou acquisitions	16	-	-	-	16	8	-	-	-	8
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	18	(16)	(2)	-	-	25	(24)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(4)	5	(1)	-	-	(7)	9	(2)	-	-
Vers la phase 3	(2)	(20)	22	-	-	(2)	(34)	36	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(26)	34	15	(3)	20	(29)	51	17	(2)	37
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(3)	(3)	(1)	-	(7)	(4)	(4)	(1)	-	(9)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	3	(8)	-	-	(5)
Dotations aux pertes de crédit	(1)	-	33	(3)	29	(6)	(10)	49	(2)	31
Radiations	-	-	(45)	-	(45)	-	-	(53)	-	(53)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	8	-	8	-	-	6	-	6
Variations des taux de change et autres	-	(1)	(1)	-	(2)	1	1	-	(1)	1
<b>Solde à la fin</b>	<b>64</b>	<b>104</b>	<b>66</b>	<b>(4)</b>	<b>230</b>	<b>70</b>	<b>119</b>	<b>67</b>	<b>(3)</b>	<b>253</b>
Comprend :										
Montants utilisés	63	103	66	(4)	228	69	118	67	(3)	251
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	1	1	-	-	2	1	1	-	-	2

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2019 est de 37 M\$ (24 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 juillet 2019					Trimestre terminé le 31 juillet 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>										
Solde au début	41	117	–	–	158	41	116	–	–	157
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	33	(33)	–	–	–	25	(25)	–	–	–
Vers la phase 2	(3)	3	–	–	–	(3)	3	–	–	–
Vers la phase 3	–	(11)	11	–	–	–	(14)	14	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(35)	39	12	–	16	(23)	45	7	–	29
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	–	–	–	(1)	–	(12)	–	–	(12)
Changements de modèles	12	(7)	–	–	5	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	8	(9)	23	–	22	1	(3)	21	–	19
Radiations	–	–	(26)	–	(26)	–	–	(24)	–	(24)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>49</b>	<b>108</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>157</b>	<b>42</b>	<b>113</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>155</b>
Comprend :										
Montants utilisés	27	96	–	–	123	25	100	–	–	125
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	22	12	–	–	34	17	13	–	–	30
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>										
Solde au début	71	108	154	1	334	57	86	122	–	265
Créations ou acquisitions	7	–	–	–	7	9	–	–	–	9
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	6	(3)	(3)	–	–	4	(4)	–	–	–
Vers la phase 2	(2)	3	(1)	–	–	(1)	2	(1)	–	–
Vers la phase 3	(1)	(1)	2	–	–	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(2)	6	20	–	24	(1)	5	20	–	24
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(2)	(1)	(3)	–	(6)	(3)	(1)	(2)	–	(6)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	6	4	15	–	25	8	2	17	–	27
Radiations	–	–	(5)	–	(5)	–	–	(10)	–	(10)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>77</b>	<b>112</b>	<b>165</b>	<b>1</b>	<b>355</b>	<b>65</b>	<b>88</b>	<b>130</b>	<b>–</b>	<b>283</b>
Comprend :										
Montants utilisés	54	104	164	1	323	49	83	129	–	261
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	23	8	1	–	32	16	5	1	–	22
<b>Total des provisions pour pertes de crédit à la fin <sup>(7)</sup></b>	<b>225</b>	<b>334</b>	<b>255</b>	<b>(59)</b>	<b>755</b>	<b>206</b>	<b>332</b>	<b>218</b>	<b>(44)</b>	<b>712</b>
Comprend :										
Montants utilisés	179	313	254	(59)	687	172	313	217	(44)	658
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	46	21	1	–	68	34	19	1	–	54

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2019 est de 37 M\$ (24 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.



	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019					Neuf mois terminés le 31 juillet 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>										
Solde au début	31	13	21	(64)	1	22	10	17	(31)	18
Créations ou acquisitions	13	-	-	-	13	10	-	-	-	10
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	11	(8)	(3)	-	-	8	(7)	(1)	-	-
Vers la phase 2	-	1	(1)	-	-	-	2	(2)	-	-
Vers la phase 3	-	(3)	3	-	-	-	(3)	3	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(20)	7	9	8	4	(9)	12	11	(10)	4
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	-	(1)	(2)	(3)	-	(6)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	4	(3)	8	8	17	8	2	8	(10)	8
Radiations	-	-	(5)	-	(5)	-	-	(6)	-	(6)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	1	-	1	-	-	3	-	3
Variations des taux de change et autres	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)	-	(2)
<b>Solde à la fin</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>(56)</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>(41)</b>	<b>21</b>
Comprend :										
Montants utilisés	35	10	24	(56)	13	29	12	21	(41)	21
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Aux particuliers</b>										
Solde au début	72	121	71	(3)	261	91	107	59	7	264
Créations ou acquisitions	35	-	-	-	35	31	-	-	-	31
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	58	(52)	(6)	-	-	57	(55)	(2)	-	-
Vers la phase 2	(15)	18	(3)	-	-	(21)	26	(5)	-	-
Vers la phase 3	(6)	(72)	78	-	-	(6)	(92)	98	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(73)	98	58	(1)	82	(74)	150	49	(4)	121
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(8)	(8)	(3)	-	(19)	(12)	(10)	(2)	-	(24)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	3	(8)	-	-	(5)
Dotations aux pertes de crédit	(9)	(16)	124	(1)	98	(22)	11	138	(4)	123
Radiations	-	-	(150)	-	(150)	-	-	(143)	-	(143)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	22	-	22	-	-	14	-	14
Variations des taux de change et autres	1	(1)	(1)	-	(1)	1	1	(1)	(1)	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>64</b>	<b>104</b>	<b>66</b>	<b>(4)</b>	<b>230</b>	<b>70</b>	<b>119</b>	<b>67</b>	<b>(3)</b>	<b>253</b>
Comprend :										
Montants utilisés	63	103	66	(4)	228	69	118	67	(3)	251
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	1	1	-	-	2	1	1	-	-	2

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 est de 66 M\$ (127 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2019					Neuf mois terminés le 31 juillet 2018				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>										
Solde au début	40	115	–	–	155	41	112	–	–	153
Créations ou acquisitions	6	–	–	–	6	6	–	–	–	6
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	76	(76)	–	–	–	71	(71)	–	–	–
Vers la phase 2	(11)	11	–	–	–	(11)	11	–	–	–
Vers la phase 3	(2)	(29)	31	–	–	–	(40)	40	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(69)	95	36	–	62	(65)	125	24	–	84
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(3)	(1)	–	–	(4)	–	(24)	–	–	(24)
Changements de modèles	12	(7)	–	–	5	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	9	(7)	67	–	69	1	1	64	–	66
Radiations	–	–	(76)	–	(76)	–	–	(74)	–	(74)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	9	–	9	–	–	10	–	10
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>49</b>	<b>108</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>157</b>	<b>42</b>	<b>113</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>155</b>
Comprend :										
Montants utilisés	27	96	–	–	123	25	100	–	–	125
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	22	12	–	–	34	17	13	–	–	30
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>										
Solde au début	65	89	135	1	290	53	74	165	–	292
Créations ou acquisitions	23	–	–	–	23	27	–	–	–	27
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	15	(8)	(7)	–	–	18	(13)	(5)	–	–
Vers la phase 2	(6)	13	(7)	–	–	(3)	5	(2)	–	–
Vers la phase 3	(1)	(3)	4	–	–	–	–	–	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(12)	24	54	–	66	(20)	25	45	–	50
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(7)	(3)	(8)	–	(18)	(10)	(3)	(7)	–	(20)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	12	23	36	–	71	12	14	31	–	57
Radiations	–	–	(12)	–	(12)	–	–	(55)	–	(55)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	(13)	–	(13)
Recouvrements	–	–	7	–	7	–	–	3	–	3
Variations des taux de change et autres	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)
<b>Solde à la fin</b>	<b>77</b>	<b>112</b>	<b>165</b>	<b>1</b>	<b>355</b>	<b>65</b>	<b>88</b>	<b>130</b>	<b>–</b>	<b>283</b>
Comprend :										
Montants utilisés	54	104	164	1	323	49	83	129	–	261
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	23	8	1	–	32	16	5	1	–	22
<b>Total des provisions pour pertes de crédit à la fin <sup>(7)</sup></b>	<b>225</b>	<b>334</b>	<b>255</b>	<b>(59)</b>	<b>755</b>	<b>206</b>	<b>332</b>	<b>218</b>	<b>(44)</b>	<b>712</b>
Comprend :										
Montants utilisés	179	313	254	(59)	687	172	313	217	(44)	658
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	46	21	1	–	68	34	19	1	–	54

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2019 est de 66 M\$ (127 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.
- (6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.
- (7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

## Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 9 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	49 492	44 125
Prêts hypothécaires résidentiels	19 730	20 064
	<b>69 222</b>	<b>64 189</b>
<b>Valeur comptable des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>34 747</b>	<b>32 834</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	49 492	44 125
Prêts hypothécaires résidentiels	19 881	19 993
	<b>69 373</b>	<b>64 118</b>
<b>Juste valeur des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>34 815</b>	<b>32 809</b>

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 3 154 M\$ au 31 juillet 2019 (287 M\$ au 31 octobre 2018) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 8 721 M\$ au 31 juillet 2019 (7 550 M\$ au 31 octobre 2018).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	20 210	20 576
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	14 783	12 927
Valeurs mobilières prêtées	34 229	30 686
	<b>69 222</b>	<b>64 189</b>

## Note 9 – Immobilisations corporelles

Le 30 juillet 2019, la Banque a conclu la vente du terrain et de l'immeuble de son siège social situé au 600, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) Canada, pour un produit brut de 187 M\$. Simultanément, la Banque a conclu un contrat de location simple d'une durée de quatre ans avec l'acheteur. Cette transaction de cession-bail a donné lieu à un gain de 50 M\$, qui a été comptabilisé au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, des pertes de valeur relatives à des équipements informatiques de 13 M\$ ont été comptabilisées au poste *Frais autres que d'intérêts – Technologie* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

## Note 10 – Immobilisations incorporelles

Certains développements technologiques relatifs à des applications désuètes, pour lesquelles la Banque a pris la décision de cesser leur utilisation, ont été radiés. La valeur recouvrable de ces applications a été estimée à nulle. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, des pertes de valeur de 44 M\$ ont été comptabilisées au poste *Frais autres que d'intérêts – Technologie* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

## Note 11 – Autres actifs

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	744	775
Intérêts et dividendes à recevoir	558	549
Créances de clients, de négociants et de courtiers	553	1 255
Actif au titre des prestations définies	38	64
Actifs d'impôt différé	390	324
Actifs d'impôt exigible	297	113
Actifs au titre des cessions en réassurance	33	31
	<b>2 613</b>	<b>3 111</b>

## Note 12 – Dépôts

	Au 31 juillet 2019			Au 31 octobre 2018	
	À vue <sup>(1)</sup>	Avec préavis <sup>(2)</sup>	À terme fixe <sup>(3)</sup>	Total	Total
Particuliers	4 176	26 150	28 625	58 951	55 688
Entreprises et administrations publiques	38 612	20 746	64 341	123 699	110 321
Institutions de dépôts	2 155	1 255	1 159	4 569	4 821
	<b>44 943</b>	<b>48 151</b>	<b>94 125</b>	<b>187 219</b>	<b>170 830</b>

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.  
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.  
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 9,4 G\$ au 31 juillet 2019 (8,3 G\$ au 31 octobre 2018). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées est venu à échéance, et la Banque a émis des obligations sécurisées pour des montants de 1,3 G\$ US et 750 millions d'euros (750 M\$ US d'obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées venues à échéance et 1,5 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2018). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

De plus, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 2,2 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

## Note 13 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Créditeurs et charges à payer	1 655	1 790
Dettes de filiales envers des tiers	1 188	1 033
Intérêts et dividendes à payer	967	1 012
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	591	796
Passif au titre des prestations définies	305	186
Provisions pour pertes de crédit — engagements hors bilan (note 7)	76	54
Passifs d'impôt différé	3	25
Passifs d'impôt exigible	97	48
Passifs d'assurance	25	50
Autres éléments <sup>(1) (2) (3)</sup>	1 243	830
	<b>6 150</b>	<b>5 824</b>

- (1) Au 31 juillet 2019, les autres éléments incluent une provision pour restructuration de 8 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2018).  
(2) Au 31 juillet 2019, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 9 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2018).  
(3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque a révisé l'ensemble des baux de ses édifices corporatifs et a enregistré une provision pour contrats déficitaires de 45 M\$ au poste *Frais autres que d'intérêts – Frais d'occupation* de l'état consolidé des résultats dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Au 31 juillet 2019, les autres éléments incluent une provision pour contrats déficitaires de 48 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2018).

## Note 14 – Capital-actions

### Rachat d'actions ordinaires

Le 10 juin 2019, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires (représentant environ 1,80 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 juin 2020. Le 6 juin 2018, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2,36 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 5 juin 2019. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la Banque a complété le rachat de 3 547 200 actions ordinaires au prix de 215 M\$, ce qui a réduit de 31 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 184 M\$ les *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2018, la Banque avait complété le rachat de 4 500 000 actions ordinaires au prix de 279 M\$, ce qui avait réduit de 38 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 241 M\$ les *Résultats non distribués*.

### Actions en circulation

	Au 31 juillet 2019		Au 31 octobre 2018	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	<b>98 000 000</b>	<b>2 450</b>	<b>98 000 000</b>	<b>2 450</b>
<b>Actions ordinaires au début de l'exercice</b>	<b>335 070 642</b>	<b>2 822</b>	<b>339 591 965</b>	<b>2 768</b>
Émissions au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 983 923	78	3 129 313	128
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(3 547 200)	(31)	(7 500 000)	(64)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation <sup>(1)</sup>	704 275	45	(149 430)	(10)
Autres	(1 517)	–	(1 206)	–
<b>Actions ordinaires à la fin de la période</b>	<b>334 210 123</b>	<b>2 914</b>	<b>335 070 642</b>	<b>2 822</b>

(1) Au 31 juillet 2019, 865 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant négligeable (703 410 actions détenues à des fins de négociation représentant un montant de 45 M\$ au 31 octobre 2018).

### Dividendes déclarés

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2019		2018	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	10	0,7641	10	0,7688
Série 32	9	0,7313	9	0,7313
Série 34	17	1,0500	17	1,0500
Série 36	16	1,0125	16	1,0125
Série 38	13	0,8344	13	0,8344
Série 40	11	0,8625	8	0,6435
Série 42	11	0,9281	–	–
	<b>87</b>		<b>73</b>	
<b>Actions ordinaires</b>	<b>664</b>	<b>1,9800</b>	<b>620</b>	<b>1,8200</b>
	<b>751</b>		<b>693</b>	

## Note 14 – Capital-actions (suite)

### Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. En décembre 2016, une libération de 799 563 de ces actions a été faite aux actionnaires, et 108 341 actions ont été annulées suite, notamment, au règlement de certaines indemnités garanties par ces actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, une libération de 870 de ces actions a été faite aux actionnaires et 1 517 actions ont été annulées (au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, une libération de 3 778 de ces actions avait été faite et 1 206 actions avaient été annulées). Au 31 juillet 2019, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (23 897 au 31 octobre 2018). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2019.

## Note 15 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et une surcharge relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres révisé qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 75 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2018, le BSIF a introduit une réserve pour stabilité intérieure devant être maintenue par les BISI. Le niveau de cette réserve varie entre 0 % et 2,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et s'établit à 1,75 % au 31 juillet 2019. Le BSIF exige également que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Fonds propres</b>		
CET1	9 475	8 608
catégorie 1	12 280	11 410
total	13 193	12 352
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres CET1	80 984	73 654
pour les fonds propres de catégorie 1	80 984	73 670
pour le total des fonds propres	80 984	73 685
<b>Exposition totale</b>	303 961	284 337
<b>Ratios des fonds propres</b>		
CET1	11,7 %	11,7 %
catégorie 1	15,2 %	15,5 %
total	16,3 %	16,8 %
<b>Ratio de levier</b>	4,0 %	4,0 %

## Note 16 – Paiements fondés sur des actions

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2019 et 2018, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, la Banque a octroyé 2 116 892 options d'achat d'actions (1 836 348 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2018) d'une juste valeur moyenne de 6,14 \$ par option (7,42 \$ en 2018).

Au 31 juillet 2019, il y avait 13 107 629 options d'achat d'actions en circulation (13 064 746 options d'achat d'actions au 31 octobre 2018).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018
Taux d'intérêt hors risque	2,50 %	2,11 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	18,40 %	18,87 %
Dividendes prévus	4,37 %	3,80 %

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, une charge de rémunération de 3 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2019, une charge de rémunération de 9 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (9 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018).

## Note 17 – Avantages du personnel – régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans les tableaux suivants.

### Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus au cours de la période	24	28	1	2
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	1	2	1
Frais d'administration	1	1		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	231	(98)	7	(4)
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(125)	(89)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>106</b>	<b>(187)</b>	<b>7</b>	<b>(4)</b>
	<b>131</b>	<b>(157)</b>	<b>10</b>	<b>(1)</b>

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus au cours de la période	70	85	3	4
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	1	3	5	5
Frais d'administration	3	3		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>74</b>	<b>91</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	666	(164)	24	(7)
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(524)	(65)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>142</b>	<b>(229)</b>	<b>24</b>	<b>(7)</b>
	<b>216</b>	<b>(138)</b>	<b>32</b>	<b>2</b>

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

## Note 18 – Impôts sur le résultat

En juin 2019, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 150 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2014.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 220 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2013 et 2012.

Les opérations faisant l'objet des nouvelles cotisations précitées sont semblables à celles traitées par les mesures législatives d'application prospective adoptées suite au budget fédéral canadien de 2015.

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2014, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2019.

## Note 19 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2019	2018	2019	2018
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	591	546	1 666	1 595
Dividendes sur actions privilégiées	29	25	87	73
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	562	521	1 579	1 522
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	334 843	339 160	335 344	340 000
<b>Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,68</b>	<b>1,54</b>	<b>4,71</b>	<b>4,48</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	562	521	1 579	1 522
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	334 843	339 160	335 344	340 000
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )				
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	2 925	4 120	2 778	4 135
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué ( <i>en milliers</i> )	337 768	343 280	338 122	344 135
<b>Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,66</b>	<b>1,52</b>	<b>4,67</b>	<b>4,42</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 766 024 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14\$ (1 820 594 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 783 167 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ (1 561 977 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,14 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2018).



## Note 20 – Passifs éventuels

### Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des actions collectives intentées par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

#### *Watson*

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement font maintenant l'objet de certaines procédures en appel dans plusieurs juridictions.

#### *Defrance*

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## Note 21 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

### **Particuliers et Entreprises**

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

### **Gestion de patrimoine**

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

### **Marchés financiers**

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

### **Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)**

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

### **Autres**

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 31 juillet<sup>(1)</sup>

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	604	581	115	114	83	93	159	140	(106)	(91)	855	837
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)(3)</sup>	287	269	322	311	358	323	15	6	111	46	1 093	955
Revenu total	891	850	437	425	441	416	174	146	5	(45)	1 948	1 792
Frais autres que d'intérêts <sup>(4)</sup>	456	448	267	262	183	171	69	64	179	66	1 154	1 011
Contribution	435	402	170	163	258	245	105	82	(174)	(111)	794	781
Dotations aux pertes de crédit	57	61	–	–	10	2	19	12	–	1	86	76
Résultat avant charge (économie) d'impôts	378	341	170	163	248	243	86	70	(174)	(112)	708	705
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	101	91	44	43	66	65	17	16	(128)	(79)	100	136
Résultat net	277	250	126	120	182	178	69	54	(46)	(33)	608	569
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	11	10	6	13	17	23
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	277	250	126	120	182	178	58	44	(52)	(46)	591	546
Actif moyen	113 132	107 539	6 146	6 187	116 601	99 067	10 972	9 233	41 477	43 566	288 328	265 592

Neuf mois terminés le 31 juillet<sup>(1)</sup>

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Revenu net d'intérêts <sup>(5)</sup>	1 770	1 688	355	331	345	338	476	437	(286)	(238)	2 660	2 556
Revenus autres que d'intérêts <sup>(3)(5)</sup>	806	772	942	931	910	969	47	44	152	80	2 857	2 796
Revenu total	2 576	2 460	1 297	1 262	1 255	1 307	523	481	(134)	(158)	5 517	5 352
Frais autres que d'intérêts <sup>(4)</sup>	1 366	1 336	798	791	537	523	211	186	294	191	3 206	3 027
Contribution	1 210	1 124	499	471	718	784	312	295	(428)	(349)	2 311	2 325
Dotations aux pertes de crédit	178	176	–	1	20	4	60	72	–	1	258	254
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 032	948	499	470	698	780	252	223	(428)	(350)	2 053	2 071
Charge (économie) d'impôts <sup>(5)</sup>	275	253	130	124	186	208	51	56	(307)	(236)	335	405
Résultat net	757	695	369	346	512	572	201	167	(121)	(114)	1 718	1 666
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	33	30	19	41	52	71
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	757	695	369	346	512	572	168	137	(140)	(155)	1 666	1 595
Actif moyen	112 064	105 970	6 265	6 104	110 218	101 644	10 674	9 037	44 426	42 536	283 647	265 291

- (1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.
- (2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 58 M\$ (35 M\$ en 2018), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 36 M\$ (27 M\$ en 2018) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.
- (3) Les *Revenus autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluent un gain sur cession d'actions de Fiera Capital Corporation de 79 M\$, un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ et une perte liée à l'évaluation à la juste valeur d'une participation de 33 M\$.
- (4) Les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluent des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$, des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ et des indemnités de départ de 10 M\$.
- (5) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 138 M\$ (109 M\$ en 2018), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 99 M\$ (76 M\$ en 2018) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

## Note 22 – Disposition

Le 9 mai 2019, la Banque a disposé, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 10 680 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) au prix de 12,00 \$ par action, pour un produit brut de 128 M\$. Avant cette transaction, la participation de la Banque dans Fiera Capital s'établissait à 18 % et était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'après la transaction, le pourcentage de participation de la Banque s'établit à 7 %. Un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 79 M\$, incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 31 M\$, a été comptabilisé au poste *Revenus autres que d'intérêts – Autres* de l'état consolidé des résultats pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Après la transaction, la Banque a désigné la participation restante de 7 % comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

# Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455  
Adresse électronique : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)  
Internet : [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644  
Adresse électronique : [ap@bnc.ca](mailto:ap@bnc.ca)

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2019

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	30 mai
Troisième trimestre	28 août
Quatrième trimestre	4 décembre

## Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2019

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 28 août 2019 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 4562088#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 septembre 2019 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 9430421#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

### Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

## Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires  
100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Téléphone : 1 888 838-1407  
Télécopieur : 1 888 453-0330  
Adresse électronique : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
Internet : [computershare.com](http://computershare.com)

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

## Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).